



**CHAMBRE DES COMMUNES
CANADA**

ÉTUDE DE LA CRISE QUE TRAVERSENT CERTAINS SECTEURS INDUSTRIELS AU CANADA

**Rapport du Comité permanent
de l'industrie, des sciences et de la technologie**

Le président

L'hon. Michael D. Chong, député

JUIN 2009

40^e LÉGISLATURE, 2^e SESSION

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

Si ce document renferme des extraits ou le texte intégral de mémoires présentés au Comité, on doit également obtenir de leurs auteurs l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ces mémoires.

Les transcriptions des réunions publiques du Comité sont disponibles par Internet : <http://www.parl.gc.ca>

En vente : Communication Canada — Édition, Ottawa, Canada K1A 0S9

**ÉTUDE DE LA CRISE QUE TRAVERSENT
CERTAINS SECTEURS INDUSTRIELS AU CANADA**

**Rapport du Comité permanent
de l'industrie, des sciences et de la technologie**

Le président

L'hon. Michael D. Chong, député

JUIN 2009

40^e LÉGISLATURE, 2^e SESSION

COMITÉ PERMANENT DE L'INDUSTRIE, DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE

PRÉSIDENT

L'hon. Michael D. Chong

VICE-PRÉSIDENTS

Anthony Rota

Robert Bouchard

MEMBRES

Gord Brown

Siobhan Coady

Marc Garneau

Mike Lake

Brian Masse

Dave Van Kesteren

Robert Vincent

Mike Wallace

Chris Warkentin

AUTRES DÉPUTÉS QUI ONT PARTICIPÉ

Glenn Thibeault

GREFFIÈRE DU COMITÉ

Michelle A. Tittley

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Service d'information et de recherche parlementaires

Daniel J. Shaw, analyste

Nathalie Pothier, analyste

SOUS-COMITÉ SUR LES SECTEURS INDUSTRIELS CANADIENS

PRÉSIDENT

Dave Van Kesteren

VICE-PRÉSIDENTS

Marc Garneau

Robert Bouchard

MEMBRES

Mike Lake

Glenn Thibeault

GREFFIÈRE DU SOUS-COMITÉ

Michelle A. Tittley

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Service d'information et de recherche parlementaires

Daniel J. Shaw, analyste

Nathalie Pothier, analyste

LE COMITÉ PERMANENT DE L'INDUSTRIE, DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE

a l'honneur de présenter son

CINQUIÈME RAPPORT

Conformément à l'ordre de renvoi de la Chambre des communes du jeudi 26 février 2009, et à la motion adoptée par le Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie le mardi 3 mars 2009, le Sous-comité sur les secteurs industriels canadiens a étudié la crise que traversent certains secteurs industriels canadiens et le Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie a convenu de faire rapport de ce qui suit :

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS DES PRÉSIDENTS.....	1
INTRODUCTION.....	3
CHAPITRE 1 :L'ÉCONOMIE ET LES CONDITIONS DU CRÉDIT	5
La flambée des cours des marchandises et l'appréciation du dollar canadien	5
La récession mondiale et le resserrement du crédit.....	8
CHAPITRE 2 : LE SECTEUR MANUFACTURIER.....	15
Vente de produits et expéditions.....	15
Emploi.....	17
Rentabilité	18
Facteurs de compétitivité : investissement dans les machines et le matériel et productivité du travail.....	20
Perspectives : nouvelles commandes, occasions d'affaires et financement	22
CHAPITRE 3 : DÉFIS PROPRES À CERTAINES INDUSTRIES.....	29
Aérospatiale	29
Produits chimiques.....	33
Énergie	37
Produits forestiers	42
Haute technologie	47
A. Les industries des technologies de l'information et des communications.....	48
B. Les industries de la biotechnologie	50
Minéraux et métaux	53
Fournisseurs de matériel ferroviaire.....	59
RECOMMANDATIONS	61

ANNEXE A : LISTE DES TÉMOINS QUI ONT COMPARU DEVANT LE SOUS-COMITÉ SUR LES SECTEURS INDUSTRIELS CANADIENS.....	65
ANNEXE B : LISTE DES MÉMOIRES PRÉSENTÉS AU SOUS-COMITÉ SUR LES SECTEURS INDUSTRIELS CANADIENS.....	69
DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT	71
OPINION DISSIDENTE DU PARTI CONSERVATEUR DU CANADA	73
OPINION DISSIDENTE DU PARTI LIBÉRAL DU CANADA	79
OPINION COMPLÉMENTAIRE DU BLOC QUÉBÉCOIS	81
OPINION DISSIDENTE DU NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE DU CANADA	87

AVANT-PROPOS DES PRÉSIDENTS

En mars 2009, le Sous-comité sur les secteurs industriels canadiens a entamé une analyse des répercussions de la crise économique sur certains secteurs d'activité, en particulier l'aérospatiale, l'énergie, l'industrie forestière, les hautes technologies et le secteur manufacturier. Ces secteurs d'activité se trouvent en effet aux prises avec de nombreuses difficultés qui seront difficiles à surmonter. Chacun fait face à des problèmes structurels particuliers, mais tous doivent affronter le problème cyclique de l'heure, à savoir une récession mondiale exceptionnellement étendue et une forte contraction du crédit et du financement. La crise est particulièrement aiguë dans ces industries, car elles dépendent fortement des ventes à l'exportation. En effet, si la robustesse de son secteur financier a épargné le pire au Canada, la récession a frappé très dur dans d'autres pays, notamment aux États-Unis. Or, comme les États-Unis sont le plus important marché des exportations canadiennes, à l'ère de la mondialisation, tout fléchissement de la demande aux États-Unis entraîne généralement des problèmes de production au Canada.

Le rapport final du Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie présente un tableau global des problèmes cycliques et des problèmes d'ordre structurel des secteurs d'activité observés ainsi qu'une analyse générale des solutions qui ont été proposées.

Nous tenons à remercier tous ceux qui ont comparu devant le Sous-comité pour leurs observations réfléchies et souvent très franches, ainsi que les membres du Sous-comité et du Comité pour le travail qu'ils ont accompli.

Le président du Sous-comité sur les secteurs industriels canadiens,
David Van Kesteren

Le président du Comité de l'industrie, des sciences et de la technologie,
L'honorable Michael Chong

INTRODUCTION

En mars 2009, le Sous-comité sur les secteurs industriels canadiens (le « Sous-comité ») du Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie de la Chambre des communes (le « Comité ») a amorcé son étude de la crise qui frappe certains secteurs d'activité du Canada, notamment l'aérospatiale, l'énergie, l'industrie forestière, les hautes technologies et le secteur manufacturier. En plus d'étudier tous ces secteurs industriels, le Comité a étudié l'industrie des minéraux et des métaux, l'industrie des produits chimiques et celle des fournisseurs de matériel de chemin de fer, qui représentent des activités d'importance et qui connaissent aussi des difficultés.

La présente étude couvre une bonne partie du terrain qui faisait l'objet du rapport de 2007 du Comité intitulé *Le secteur manufacturier : des défis qui nous forcent à agir*, mais aborde aussi certaines activités situées en amont de l'activité manufacturière dans les secteurs des mines, des forêts et de l'énergie. Par ailleurs, la conjoncture actuelle est bien différente de celle de 2007. Entre 2003 et 2007, la demande de produits de base a bondi, occasionnant une flambée des cours mondiaux de certains produits primaires, notamment de ceux de l'énergie, et une forte et rapide appréciation du dollar canadien qui a nui à la compétitivité des fabricants canadiens par rapport à leurs concurrents étrangers. La récession mondiale actuelle est tout à la fois un défi considérable et un agent de changement sur le plan des pratiques commerciales des fabricants canadiens et de nombreuses entreprises des secteurs des forêts, des mines et de l'énergie. Ces industries ont ceci en commun qu'elles dépendent fortement des ventes à l'exportation et qu'elles doivent affronter une vive concurrence sur les marchés mondiaux. Le sens des affaires de leurs dirigeants est, sans doute plus que jamais, mis à rude épreuve.

Bien sûr, la récession économique mondiale est un événement cyclique, et la reprise viendra. Reste à savoir quand, mais les experts s'entendent pour dire qu'il faudra d'abord stabiliser le système financier mondial. Le Canada n'a pas un grand rôle à jouer à ce chapitre et est finalement le témoin passif des mesures qu'ont prises et que prendront les décideurs des institutions internationales et étrangères. En attendant, la politique budgétaire et la politique monétaire du Canada visent à stimuler la demande totale, celle des particuliers et celle du secteur public, et à consolider le crédit, avec par ailleurs des politiques et programmes sectoriels (qui visent par exemple le secteur de l'automobile, le secteur de l'exploitation forestière, etc.) pour pallier les difficultés économiques les plus aiguës.

Il importe aussi de se demander quel genre de reprise nous aurons et si le Canada sera prêt à en profiter. Pour ce qui est de la première question, si les prévisions économiques divergent quant au moment et à la vigueur de la reprise au Canada, elles semblent toutes indiquer que la plupart des économies émergentes comme la Chine, l'Inde et les pays du Sud-Est asiatique retrouveront les taux de croissance antérieurs à la récession. Pour le secteur manufacturier canadien, ce scénario pourrait signifier un retour

aux conditions du boom des produits de base de 2003 à 2007 avec une appréciation du dollar canadien qui porterait celui-ci à peu près à parité avec le dollar américain et une perte de compétitivité. Quant à la seconde question, difficile de savoir, compte tenu de ce qui précède, si la déduction pour amortissement accéléré temporaire applicable au matériel de fabrication et de transformation stimulera suffisamment l'investissement pour accroître la productivité dans l'ensemble du secteur manufacturier. Cette mesure fiscale a été instituée à titre temporaire pour aider le secteur manufacturier à soutenir la concurrence de l'étranger quand le dollar canadien a atteint la parité avec le dollar américain.

Le rapport présente d'abord un résumé des points saillants des deux chocs externes qui ont récemment touché l'économie canadienne, à savoir la flambée des cours des produits de base et la récession économique mondiale. La description du premier choc est essentiellement une actualisation du rapport de 2007 sur le secteur manufacturier qui devrait permettre de mieux saisir le jeu des forces économiques, qui continueront de façonner le secteur manufacturier durant la reprise à venir. La description du second choc contient les détails les plus récents sur la profondeur et la durée probables de la récession et sur les conditions du crédit au Canada.

On passe ensuite à la conjoncture dans l'ensemble du secteur manufacturier, en distinguant les répercussions de chacun des deux chocs. Enfin, le Comité se concentre sur la situation économique, les problèmes (cycliques et structurels) et les réactions de secteurs d'activité particuliers, ceux dont il a été question précédemment.

CHAPITRE 1 : L'ÉCONOMIE ET LES CONDITIONS DU CRÉDIT

Depuis le tournant du siècle, deux puissants chocs externes ont frappé l'économie canadienne. Le premier, la flambée des cours mondiaux des produits de base à partir de 2003, a fait grimper les cours de nombreux produits et le dollar canadien à des niveaux sans précédent et entraîné une restructuration de l'économie canadienne privilégiant le secteur primaire au détriment de la fabrication. Le second, une récession mondiale amorcée à la fin de 2008, n'a mis un terme au premier que par un élargissement du ralentissement de la demande — intérieure et internationale — qui ne touchait plus seulement les produits finis, mais l'ensemble des biens et services canadiens. La situation a néanmoins empiré pour le secteur manufacturier canadien, particulièrement dans les secteurs fortement tributaires des exportations, comme les produits forestiers, les minéraux et produits métalliques, certains segments du secteur de l'énergie, la fabrication de véhicules automobiles et de pièces d'automobiles¹, l'aérospatiale et les hautes technologies. Ces deux événements, et leurs répercussions sur l'économie et les marchés du crédit du Canada, sont l'objet de la présente section du rapport.

La flambée des cours des marchandises et l'appréciation du dollar canadien

À partir de 2003, une expansion rapide de l'économie mondiale² tirée largement par la Chine, l'Inde et le Sud-Est asiatique a suscité une hausse de la demande de produits primaires, en particulier de la demande d'énergie et de métaux communs, et fait grimper les cours des produits de base³. Ces augmentations de prix se sont accompagnées d'une vive appréciation du dollar canadien, en particulier par rapport au dollar américain. Ces événements plus ou moins simultanés ne sont pas indépendants l'un de l'autre. Le Canada est riche en énergie et en minéraux en termes absolus, mais aussi, et plus important encore, en termes relatifs (par habitant), par rapport aux autres pays. Cela lui a permis d'axer son développement sur les marchandises exportées, et l'a

1 Le Comité a traité séparément du secteur de l'automobile dans un autre sous-comité dont le rapport a déjà été publié (voir http://www2.parl.gc.ca/content/hoc/Committee/402/INDU/Reports/RP3783523/402_INDURpt02/402_INDURpt02-f.pdf). Le Sous-comité n'entend pas faire double emploi et se concentrera donc sur les autres secteurs d'activité visés.

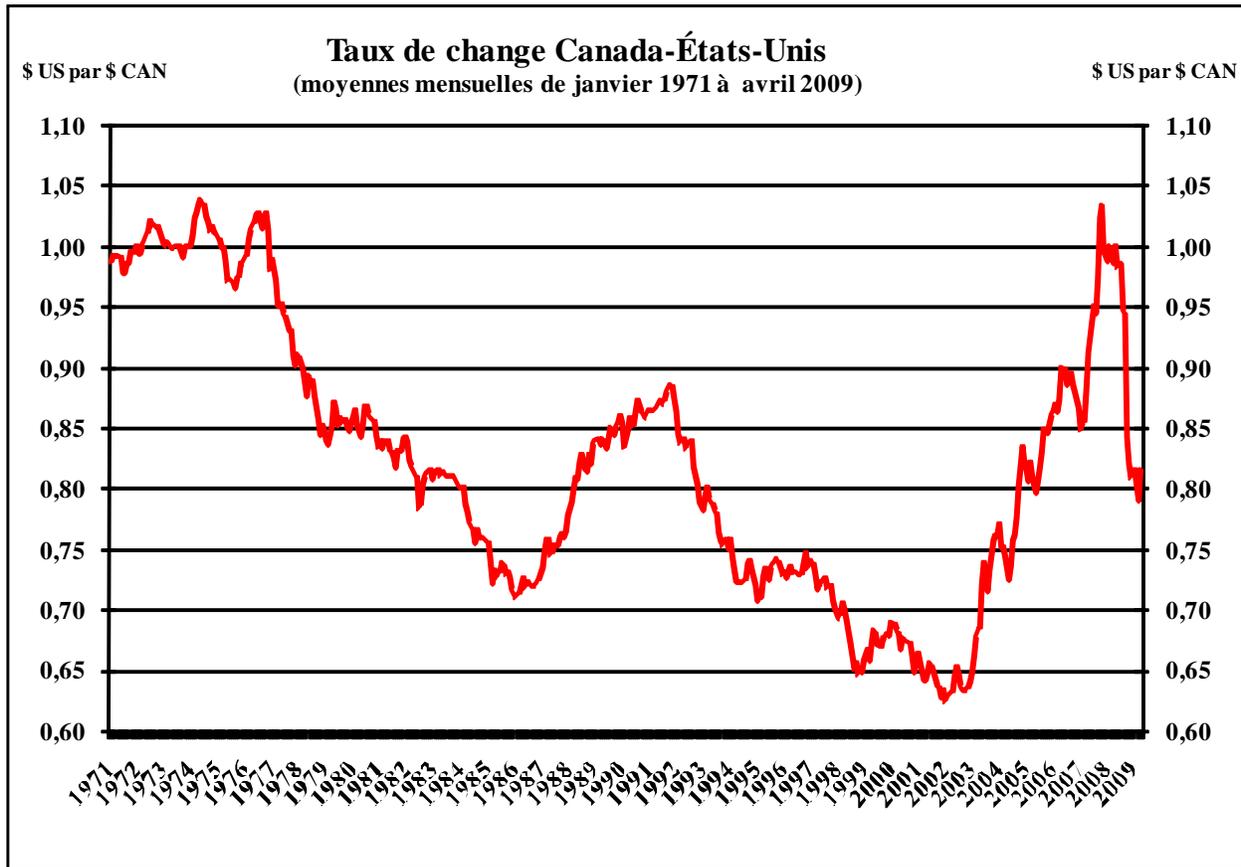
2 Global Insights Inc. signale des taux d'augmentation du produit intérieur brut réel à l'échelle mondiale de 2,6 %, 4,1 %, 3,4 %, 3,9 % et 3,7 % entre 2003 et 2007. Par PIB réel, on entend le PIB nominal corrigé de l'inflation.

3 L'indice des prix des marchandises de Statistique Canada, un indice à pondération fixe des prix au comptant ou prix de vente (en dollars américains) de 23 marchandises produites au Canada et vendues sur les marchés mondiaux, a progressé de 196 % entre 2002 et juin 2008, soit de plus de 33 % par an. Le volet énergie de l'indice a crû de 354 % durant la période, ce qui représente une hausse annuelle moyenne de 59 %.

même encouragé à le faire. Pour un pays exportateur de produits de base comme le Canada, l'augmentation des cours fait grimper les prix des exportations, tandis que l'appréciation de la devise nationale fait baisser les prix des importations. En conséquence, le Canada a bénéficié d'une nette amélioration des termes de l'échange (le rapport des prix à l'exportation aux prix à l'importation) dans la foulée de la flambée des cours des marchandises⁴. Par ailleurs, la hausse de la demande émanant de l'étranger combinée à la montée des cours a stimulé la production intérieure et amené une amélioration générale de la prospérité économique dans tout le pays. L'amélioration des termes de l'échange au Canada semble aussi avoir piqué l'intérêt des investisseurs. L'investissement étranger direct (IED) net, qui, pendant les vingt dernières années du XX^e siècle était surtout sortant, a changé de direction. Grâce notamment à d'importantes prises de contrôle de sociétés de ressources canadiennes par des intérêts étrangers surtout à partir de 2006, le Canada a enregistré des entrées nettes d'IED de 27,0 milliards et 62,3 milliards de dollars en 2006 et en 2007 respectivement. Cet afflux de capital a soutenu l'appréciation du dollar canadien résultant des termes de l'échange... jusqu'à ce que la récession frappe.

4 Le dernier cycle des termes de l'échange a commencé durant le quatrième trimestre de 2001 quand le rapport de l'indice des prix à l'exportation à l'indice des prix à l'importation (2002 = 100), qui était à l'époque de 97,8, est passé à 124,3 durant le second trimestre de 2008, ce qui représente une progression de 27,1 % en seulement six ans et demi ou une augmentation annuelle moyenne de 4,2 % environ.

Graphique 1



Source : Banque du Canada, http://www.banqueducanada.ca/fr/taux/can_us_lookup-f.html.

L'amélioration soudaine des termes de l'échange du Canada a également entraîné une appréciation rapide et substantielle du dollar canadien par rapport au dollar américain et à de nombreuses autres devises aussi⁵. La valeur du dollar canadien a crû de 78,5 % par rapport au dollar américain en seulement cinq ans et trois quarts avant de se stabiliser autour de la parité avec le dollar américain durant toute la première moitié de 2008 pour ensuite retomber entre 79 et 85 cents américains depuis octobre 2008 et le début de la récession mondiale (voir le graphique 1)^{6,7}. Bien sûr, cette évolution du dollar canadien ne

5 Le dollar canadien s'est apprécié de 55,4 % ou 45,6 % sur la base de l'indice de taux de change effectif du dollar canadien (indice TCEC) entre janvier 2002 et novembre 2007 et janvier 2002 et juin 2008, respectivement. L'indice de taux de change effectif du dollar canadien est une moyenne pondérée des taux de change bilatéraux du dollar canadien par rapport aux monnaies des principaux partenaires commerciaux du Canada. Les six monnaies étrangères comprises dans l'indice TCEC sont le dollar américain, l'euro, le yen japonais, la livre sterling, le yuan chinois et le peso mexicain.

6 La comparaison oppose le cours de référence (dénominateur) de 61,79 ¢ US le 21 janvier 2002 et le sommet de 1,1030 \$ US le 7 novembre 2007.

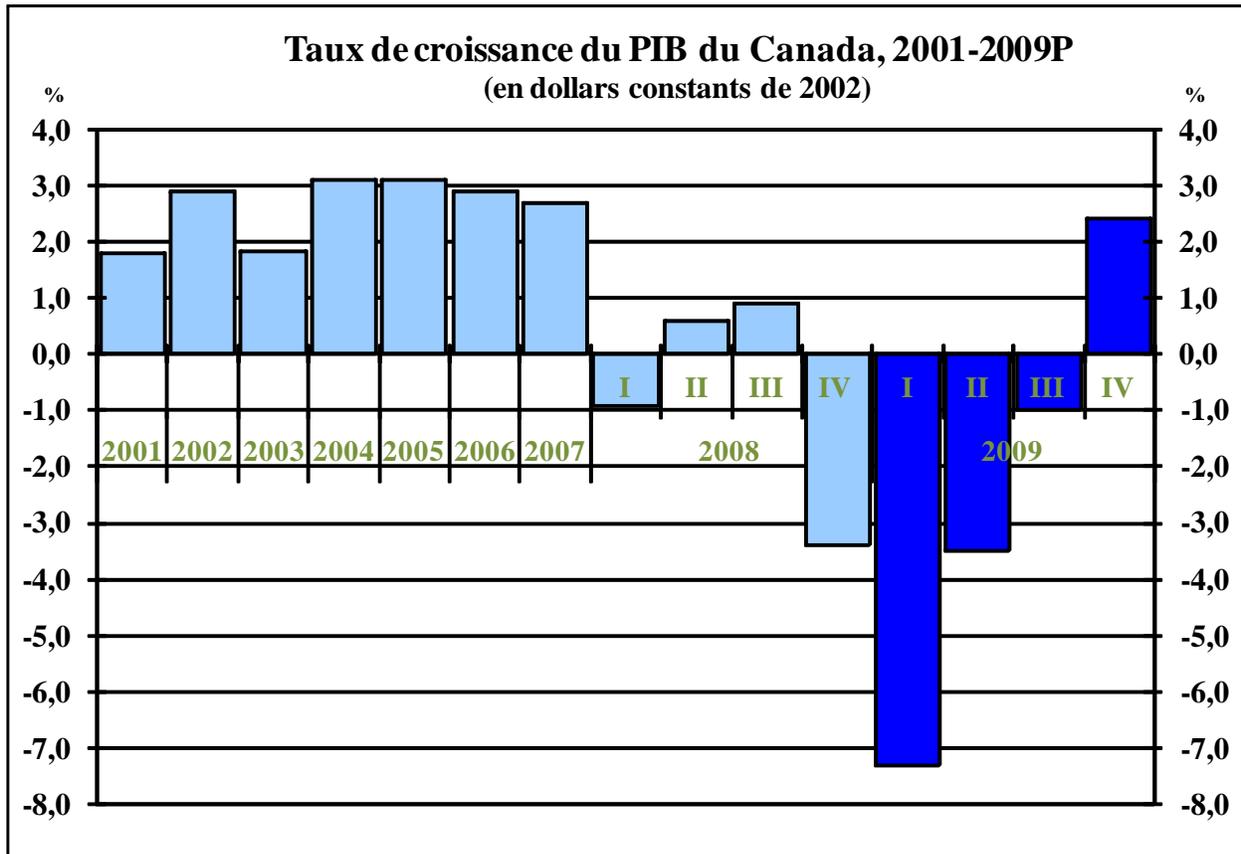
7 Au moment de la rédaction du rapport, le dollar canadien venait d'amorcer une autre remontée et valait 89 ¢ US.

tient pas seulement à des facteurs internes. L'inquiétude des cambistes au sujet du déficit du compte courant des États-Unis et de la tendance croissante du gouvernement américain à emprunter sur les marchés financiers pour financer son déficit budgétaire a aussi contribué au phénomène.

La récession mondiale et le resserrement du crédit

À l'automne 2008, l'économie américaine a amorcé un ralentissement qui s'est accéléré en fin d'année pour atteindre un rythme sans précédent depuis la Crise des années 1930; la crise a par ailleurs balayé un plus large spectre de l'économie que ne le font la plupart des récessions. Tout a commencé avec les immenses pertes imprévues au chapitre des prêts hypothécaires à risque et du papier commercial adossé à des actifs (PCAA) qui ont déclenché une crise financière à l'été 2007 et entraîné la faillite de plusieurs institutions financières mondiales importantes. L'effondrement de sociétés bien en vue a amené de nombreux observateurs à soupçonner que la crise de liquidités était devenue une crise de solvabilité. La perte de confiance dans les marchés financiers s'est ensuite étendue aux marchés de l'habitation et aux marchés des produits de consommation; puis, par le jeu des échanges, elle a gagné d'autres grandes économies avancées, notamment le Canada. Le quatrième trimestre de 2008 a marqué le début d'une récession mondiale plutôt abrupte et profonde, qui devrait poursuivre sa course tout au long des trois premiers trimestres de 2009, sinon toute l'année durant.

Graphique 2



Source : Banque du Canada, *Rapport sur la politique monétaire*, octobre 2008 et avril 2009.

Les exportations canadiennes de produits manufacturés vers les États-Unis et ailleurs, déjà chancelantes en raison de l'appréciation rapide du dollar canadien, ont carrément chuté par suite du ralentissement économique mondial. En fait, en décembre 2008, le Canada a enregistré son premier déficit sur marchandises depuis mars 1976. La contraction de la demande ne s'est toutefois pas arrêtée à la frontière canadienne. La réduction du revenu réel causée par le recul abrupt et soudain des cours des produits de base, la diminution de la valeur nette des ménages, de même que la perte de confiance des consommateurs et des investisseurs ont contribué à faire baisser la demande intérieure. La diminution de la demande de produits et services canadiens a entraîné un repli de l'offre : le PIB du Canada a reculé à un taux annualisé saisissant de 3,4 % durant le quatrième trimestre de 2008 (voir le graphique 2).

Tableau 1
Projections de croissance à l'échelle mondiale

Pays ou région	Part du PIB mondial réel (%)	Croissance projetée (en pourcentage)			
		2008	2009	2010	2011
États-Unis	22	1,1	-2,4	1,2	2,9
Union européenne	20	0,7	-3,6	-0,2	1,8
Japon	7	-0,7	-6,2	1,0	2,5
Chine et ENI d'Asie	14	7,1	3,5	6,0	7,3
Autres	37	4,9	1,0	3,0	4,0
Monde	100	3,2	-0,8	2,2	3,7

Source : Banque du Canada, *Rapport sur la politique monétaire*, avril 2009.

De nombreux prévisionnistes pensent que la récession mondiale va persister et même s'aggraver durant l'année 2009. On ne prévoit pas de reprise à l'échelle mondiale avant au moins le quatrième trimestre de 2009 ou 2010 et même au-delà — pas avant 2011 dans le cas de l'Union européenne (voir le tableau 1). À la Banque du Canada on prévoit que le ralentissement économique se poursuivra durant toute l'année 2009 au Canada, avec une accélération de la baisse de l'activité économique qui atteindrait -7,3 % au premier trimestre de 2009 et des prévisions indiquent que le Canada n'atteindra pas le creux du cycle économique avant le troisième trimestre de 2009. En termes annuels, la Banque du Canada prévoit un ralentissement économique de 3,0 % en 2009, suivi d'une croissance de 2,5 % en 2010⁸.

Bien sûr, les prévisionnistes ne sont pas tous du même avis. Le Conference Board du Canada, par exemple, prévoit un recul d'environ 6,4 % du PIB durant le premier trimestre de 2009 et pense que le creux sera atteint le trimestre suivant. En termes annuels, il prédit une baisse du PIB de 1,7 % en 2009, suivie par une progression de 2,5 % en 2010⁹. TD Economics, en revanche, entrevoit une contraction de 5,8 % du PIB au premier trimestre de 2009 et le creux de la vague au troisième trimestre de 2009. En termes annuels, TD Economics prévoit un fléchissement de 2,4 % en 2009, suivi par un gain de 1,3 % en 2010¹⁰. En résumé, au moment de la préparation de ce rapport, la Banque du Canada entrevoit une profonde et longue récession au Canada, suivie d'une reprise vigoureuse. TD Economics pense, pour sa part, que la récession sera profonde par comparaison aux précédentes (mais relativement superficielle par rapport aux prévisions de la Banque du Canada et du Conference Board) et que la reprise sera molle et lente. Quant au Conference Board, ses prévisions se situent entre les deux.

8 Banque du Canada, *Rapport sur la politique monétaire*, avril 2009.

9 Le Conference Board du Canada, *Note de conjoncture canadienne*, printemps 2009.

10 TD Economics, *TD Quarterly Economic Forecast*, 12 mars 2009.

Abstraction faite de ces divergences de vues sur le court terme, toutes les prévisions de reprise économique reposent sur la stabilisation du système financier mondial, et c'est bien là que réside la plus grande source d'incertitude des projections courantes. En outre, la dissipation de cette incertitude et la reprise au Canada dépendront essentiellement des mesures prises par d'autres — des mesures financières et monétaires des institutions internationales et étrangères. En conséquence, le sort de l'économie canadienne dépend dans une large mesure du flair économique et financier des décisionnaires d'autres pays.

Il importe de noter que le Canada jouit d'un secteur financier exceptionnellement robuste, dont le pilier est l'industrie bancaire. D'ailleurs, en octobre 2008, le Forum économique mondial a déclaré que le Canada disposait du système financier le plus fiable au monde. Ce statut et la situation financière relativement favorable du Canada par rapport à la plupart des autres pays avancés, s'expliquent par plusieurs facteurs. Il faut dire d'abord et avant tout que les banques canadiennes ont toujours fait preuve d'une grande prudence en matière de crédit par rapport aux autres banques, de telle sorte qu'elles ont relativement peu participé au marché américain des prêts hypothécaires à risque et ont donc subi des pertes modestes dans l'effondrement du marché des PCAA¹¹. Les défauts de paiement d'hypothèques aux États-Unis semblent tenir aussi aux prêts hypothécaires à taux variables, où les taux d'intérêt sont inférieurs à ceux du marché durant les premières années de l'hypothèque, mais augmentent progressivement pour ensuite les dépasser. On estime généralement que les défauts de paiement (et leur fréquence) vont augmenter avec la correction à la hausse des taux d'intérêt contractuels. Les banques canadiennes n'ont jamais vendu ce type de produit d'emprunt sur le marché hypothécaire canadien. Enfin, les banques d'investissement américaines étaient peu réglementées et affichaient de faibles ratios de fonds propres (de 4 % en moyenne à la veille de la crise financière) tandis que, dans les années 1980, les banques commerciales canadiennes ont racheté la plupart des grandes maisons de courtage jusqu'à ce qu'il ne reste plus que les petites, et elles ont été intégrées à diverses institutions de crédit beaucoup plus réglementées dont les ratios de fonds propres de niveau 1 qui étaient en moyenne de 9,6 % en décembre 2007¹².

Comme dans toutes les récessions, il y aura une contraction de la demande et de l'offre de crédit. Selon la toute dernière enquête auprès des responsables du crédit réalisée par la Banque du Canada, le solde des opinions sur les conditions de crédit — le pourcentage des personnes ayant signalé un resserrement des conditions de crédit moins le pourcentage des personnes ayant signalé un assouplissement — a atteint un sommet au quatrième trimestre de 2008 (voir le graphique 3). La plupart des entreprises ont indiqué que le resserrement s'est traduit par une augmentation des coûts d'emprunt. Il semble donc qu'au Canada comme ailleurs l'offre de crédit se soit resserrée plus que la demande depuis le troisième trimestre de 2007 et avant le début de la récession.

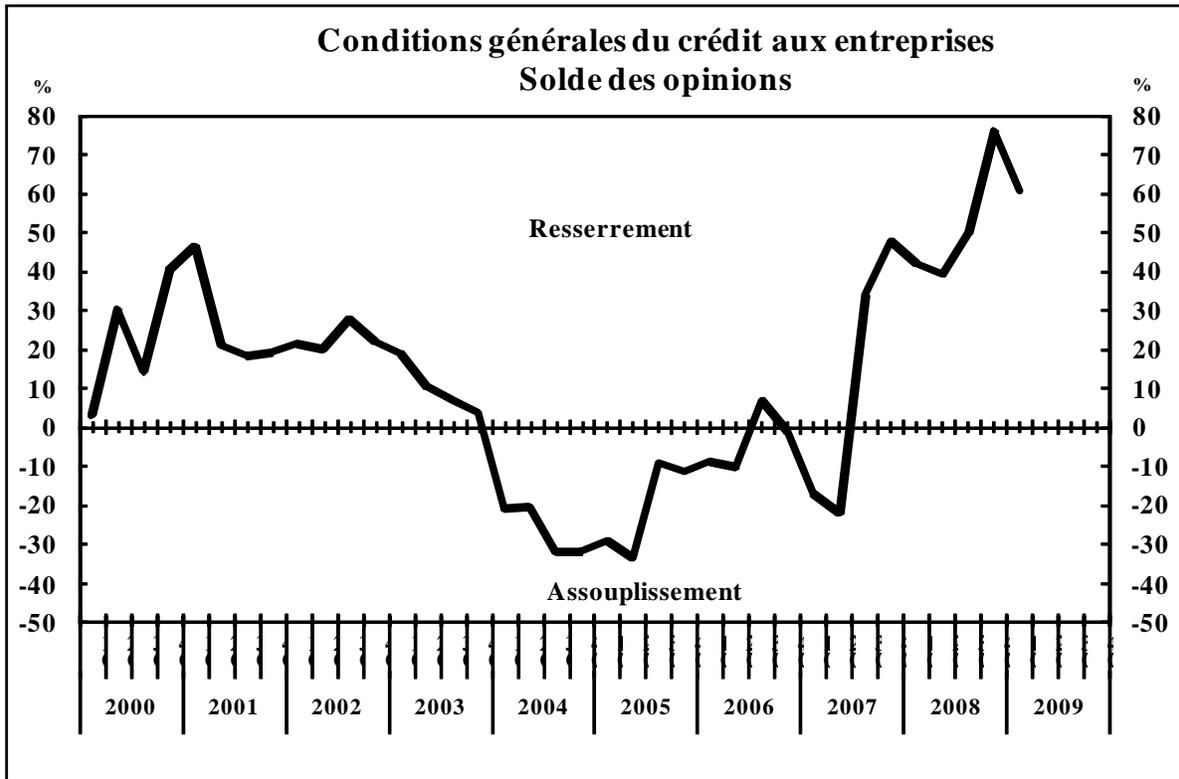
11 D'après TD Economics, en 2006, les prêts hypothécaires à risque ont compté pour près du quart de tous les nouveaux prêts hypothécaires aux États-Unis, tandis que la proportion était de 5 % au Canada.

12 TD Economics, *Why Canada's Banks Have Fared Better than their International Peers during the Credit Crunch*, 24 février 2009.

Cependant, on a vu apparaître les premiers signes d'un redressement des conditions du crédit au premier trimestre de 2009. Le solde des opinions sur les conditions de crédit est passé de 76 % au quatrième trimestre de 2008 à 60 % au premier trimestre de 2009. Cette baisse serait attribuable à un assouplissement des modalités non tarifaires des prêts (donc autres que le taux d'intérêt). L'amélioration des conditions d'emprunt (vraisemblablement sur le plan de l'offre de capital et des garanties exigées) donne à penser que les institutions financières — essentiellement les banques — modèrent leurs exigences à l'endroit des emprunteurs¹³. Les conditions de crédit demeurent très serrées, mais la décision récente de la Banque du Canada de maintenir le taux cible du financement à un jour à 0,25 % d'ici un an et de se concentrer sur un assouplissement quantitatif et un assouplissement direct du crédit dans les mois à venir contribuera peut-être à dégager davantage les marchés canadiens du crédit¹⁴.

-
- 13 Les modalités non tarifaires des prêts, comme les garanties, sont conçues pour compenser le problème de l'antisélection; cela veut dire que ces conditions additionnelles placent un fardeau disproportionné sur les projets d'investissement ou les demandes de crédit qui présentent le plus de risque, ce qui réduit la probabilité de leur réalisation et a pour effet de rééquilibrer le portefeuille du prêteur vers des prêts moins risqués. L'assouplissement de ces modalités permet de penser qu'on observe des signes croissants d'amélioration des perspectives financières et du crédit.
- 14 Quand le taux du financement à un jour est très bas, l'effet des interventions de politique monétaire sur les mouvements des taux d'intérêt devient moins sûr et moins efficace. Premièrement, quand les taux d'intérêt sont très bas, les fonds du marché monétaire ont bien peu à offrir, sinon presque rien, après soustraction des frais de gestion. Cela peut entraîner la désaffection des investisseurs qui se tourneront vers d'autres types de placements, situation à laquelle on ne peut remédier qu'en réduisant les frais de gestion. Seulement, la réduction des frais de gestion peut entraîner des pertes d'exploitation et peut-être même acculer certains fonds du marché monétaire à la faillite. D'un autre côté, l'assouplissement quantitatif, qui compléterait les efforts déployés récemment par la Banque du Canada pour assouplir le crédit par l'offre d'accords de prise en pension qui n'ont pas pour effet d'élargir la base monétaire, consiste à imprimer de l'argent et à s'en servir pour acheter des biens financiers, surtout des obligations du gouvernement, mais aussi des biens privés comme des titres adossés à des éléments d'actif ou des obligations d'entreprises. L'afflux d'argent frais dans le système bancaire réduirait les rendements sur ces titres, encouragerait le crédit aux ménages et aux entreprises et augmenterait l'offre de dépôts, ce qui stimulerait la demande à l'égard d'autres effets financiers et ferait grimper les prix et baisser les rendements.

Graphique 3



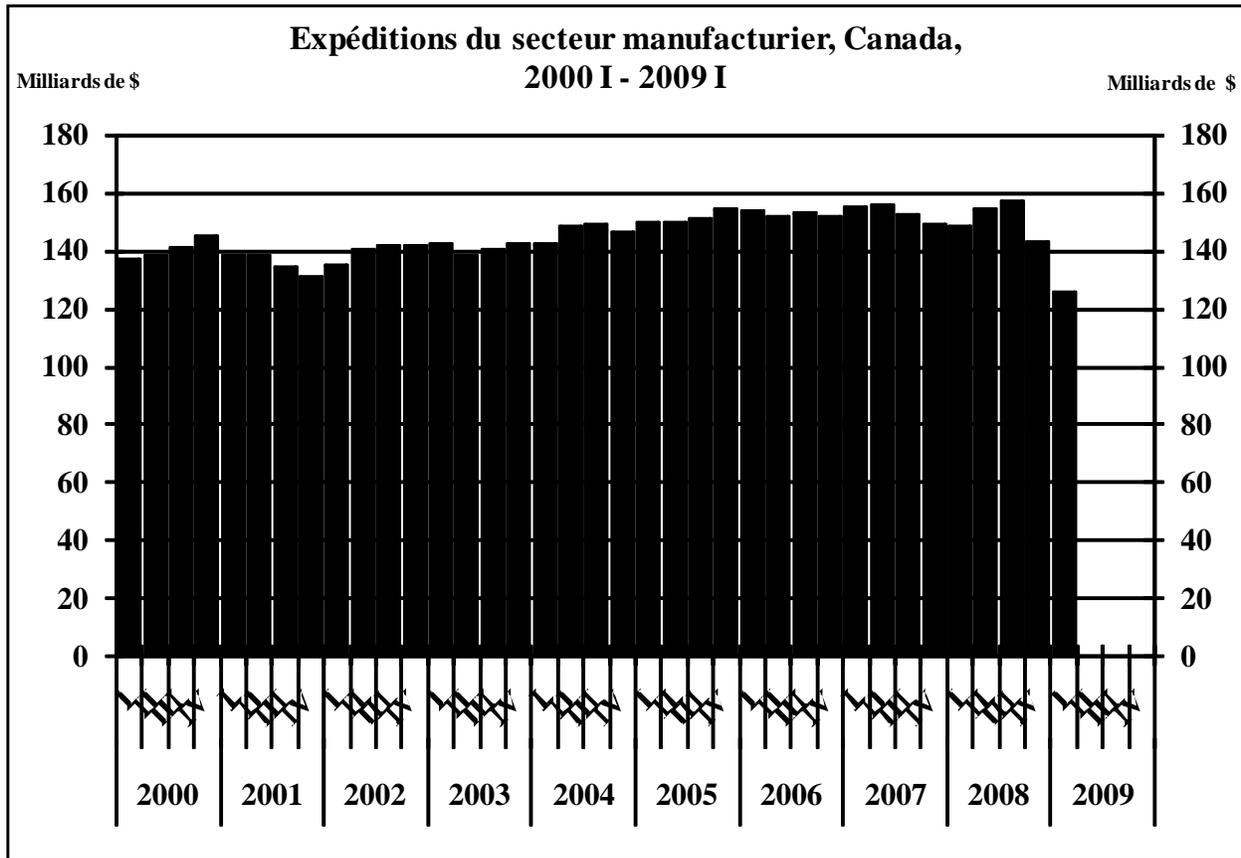
Source : Banque du Canada, *Enquête sur les perspectives des entreprises*, vol. 6.1, 13 avril 2009.

CHAPITRE 2 : LE SECTEUR MANUFACTURIER

Vente de produits et expéditions

Les ventes de produits manufacturés canadiens ont progressé régulièrement, mais modestement — chaque année entre 2002 et 2007 en dépit de l'appréciation du dollar canadien — et n'ont commencé à reculer légèrement qu'en 2008 (paradoxalement à un moment où le dollar canadien commençait en fait à fléchir). Les fabricants canadiens ont vendu pour 559,9 milliards et 607,3 milliards de dollars de produits en 2002 et 2007 respectivement, ce qui représente une augmentation de seulement 9,6 % durant cette période de cinq ans. À titre de comparaison, les ventes de produits manufacturés canadiens avaient progressé de 29,4 % dans les cinq ans qui ont précédé l'appréciation du dollar canadien — une période notable pour la glissade du dollar canadien qui est tombé à un creux sans précédent de 61,79 ¢ US. Les ventes de produits manufacturés ont été ramenées à 604,7 milliards de dollars en 2008, soit une baisse de seulement 0,4 % par rapport à 2007.

Graphique 4



Source : Statistique Canada, *Le Quotidien, Enquête mensuelle sur les industries manufacturières*, 15 mai 2008 et divers autres numéros.

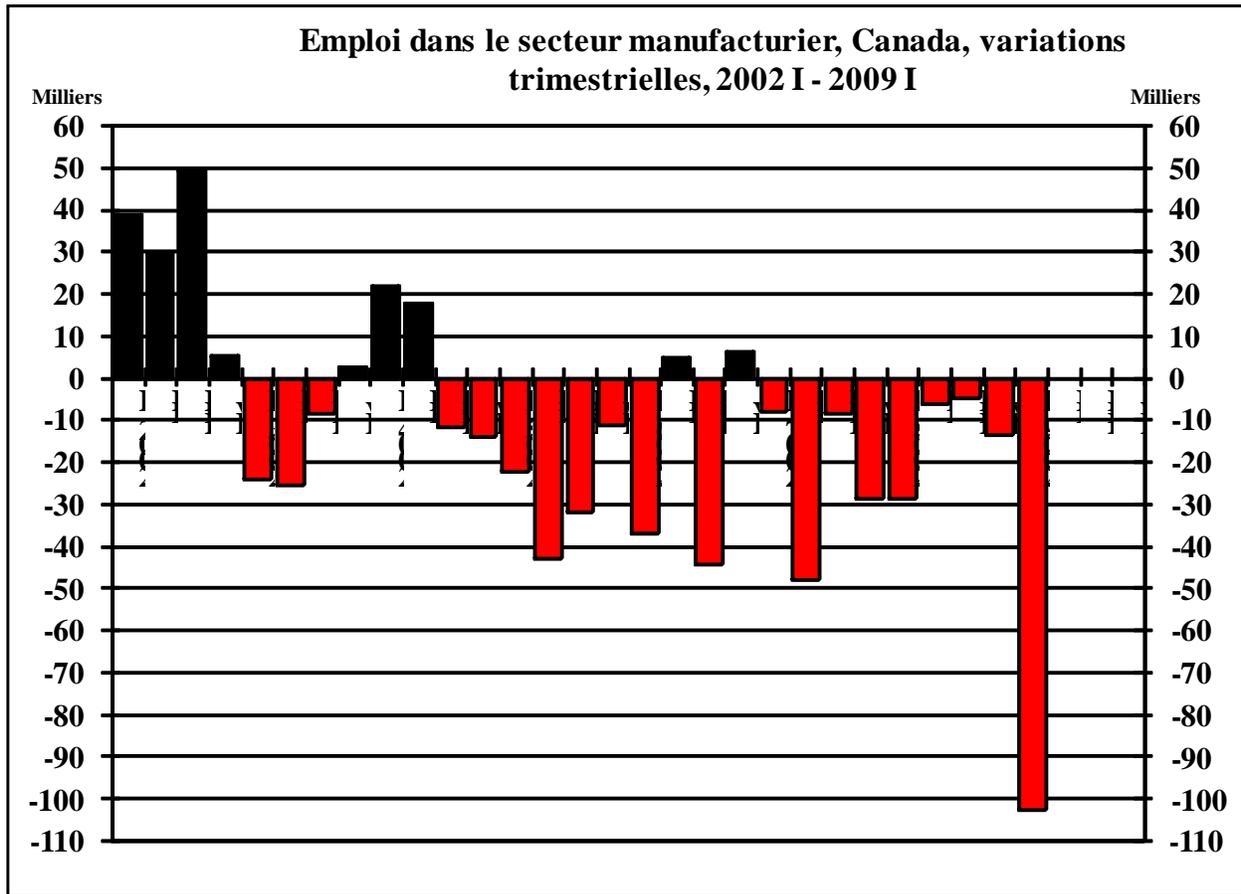
En fait, les données annuelles masquent une tendance plus troublante. En 2008, les ventes de produits manufacturés présentaient une légère baisse, mais cette baisse tenait surtout de facteurs autres que l'évolution de la valeur du dollar canadien. En fait, le repli du dollar canadien depuis novembre 2007 a porté les ventes de produits manufacturés durant les second et troisième trimestres de 2008 à un sommet. Quand on distribue les données de 2008 par trimestre, cependant, on voit clairement que la piètre performance du secteur manufacturier a été limitée au dernier trimestre de 2008 (voir le graphique 4) et tient à la récession mondiale. En effet, les ventes de produits manufacturés du Canada se sont chiffrées à 143,2 milliards de dollars au quatrième trimestre de 2008, en baisse de 9 % par rapport aux 157,4 milliards du troisième trimestre. La récession a continué d'affecter les ventes du secteur en 2009. Elles ont totalisé 126 milliards de dollars au premier trimestre de 2009, ce qui représente un recul de 12 % par rapport au quatrième trimestre de 2008. Ces deux baisses trimestrielles consécutives ont été les plus importantes baisses d'un trimestre sur l'autre depuis que Statistique Canada a commencé à recueillir ces données en 1992. La plus importante baisse en importance après celles-ci en représentait moins de la moitié, à savoir -4,4 %, entre le quatrième trimestre de 2000 et le premier trimestre de 2001.

Le secteur manufacturier canadien est concentré en Ontario, le Québec et l'Alberta venant ensuite, loin derrière. Ces trois provinces ont compté pour plus de 85 % des expéditions totales de produits manufacturés du Canada en 2008. Comme on pouvait s'y attendre, c'est en Ontario qu'on a observé la plus forte baisse des expéditions, en termes absolus et en termes relatifs, entre 2002 et 2008. En fait, celles de 2008 étaient supérieures à celles de 2002 dans toutes les provinces sauf en Ontario. Ainsi, l'Ontario, qui avait compté pour 53 % des expéditions canadiennes totales en 2002 n'a justifié que de 46 % des expéditions à l'échelle du Canada en 2008.

Emploi

La contraction de la demande de l'étranger et les piètres résultats financiers — conséquence de la forte appréciation du dollar canadien — ont entraîné de nombreuses fermetures d'usines, permanentes et temporaires, et plusieurs séries de licenciements dans le secteur manufacturier. Depuis le sommet de 2,3 millions d'emplois en novembre 2002, les emplois baissent dans le secteur manufacturier. En juillet 2008, il y en avait un peu moins de 2 millions. Le nombre total de salariés licenciés durant cette période a été de 375 100 personnes ou 16,1 % des personnes occupées dans le secteur en novembre 2002 (voir le graphique 5).

Graphique 5



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, diverses dates.

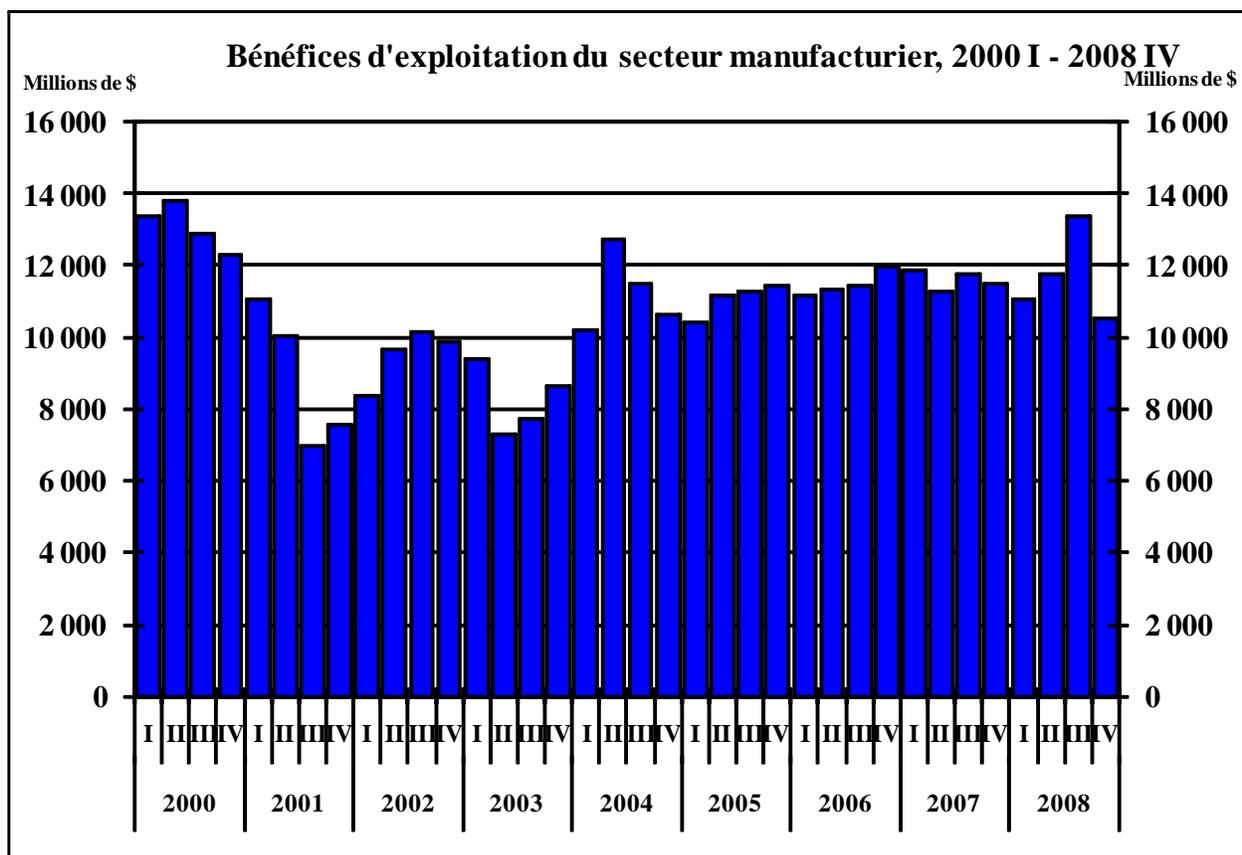
La situation de l'emploi dans le secteur s'est redressée pendant trois mois après juillet 2008 — quand le dollar canadien a reculé et que les ventes de produits manufacturiers ont rebondi —, mais quand la récession s'est installée aux États-Unis durant le second semestre, l'emploi a de nouveau reculé. En mars 2009, le secteur manufacturier employait 1,8 million de personnes au Canada, ce qui représentait une nouvelle baisse de 136 900 personnes en huit mois seulement (depuis juillet 2008). En outre, les pertes d'emplois durant le premier trimestre de 2009 se sont élevées à 102 400 emplois, soit une perte deux fois plus importante que les pertes trimestrielles enregistrées lors de la flambée des cours des marchandises. Ainsi, la récession mondiale a été beaucoup plus néfaste pour l'emploi dans le secteur manufacturier du Canada que la flambée des cours mondiaux des marchandises.

Rentabilité

Avec le recul des expéditions à partir de 2001 — la chute des prix en termes réels ou en termes de pouvoir d'achat (c'est-à-dire que les prix augmentent moins vite que le

taux général d'inflation) à compter de 2001 — et l'augmentation considérable des coûts de l'énergie depuis 1998, les bénéfices d'exploitation du secteur manufacturier ont reculé, passant de 54,7 milliards de dollars en 2000 à 33,5 milliards de dollars en 2003, ce qui représente une baisse de 39 % en seulement trois ans. La concurrence s'étant avivée, les entreprises ont réagi par d'importants licenciements et la fermeture de nombreuses usines en 2003, si bien que les bénéfices d'exploitation ont rebondi pour atteindre 45,2 milliards de dollars en 2004 et tournent autour de ce chiffre depuis. Sur une base trimestrielle, les bénéfices d'exploitation étaient de l'ordre de 11 à 12 milliards de dollars jusqu'à ce que la récession intervienne au quatrième trimestre de 2008, durant lequel ils sont tombés à 10,5 milliards (voir le graphique 6).

Graphique 6



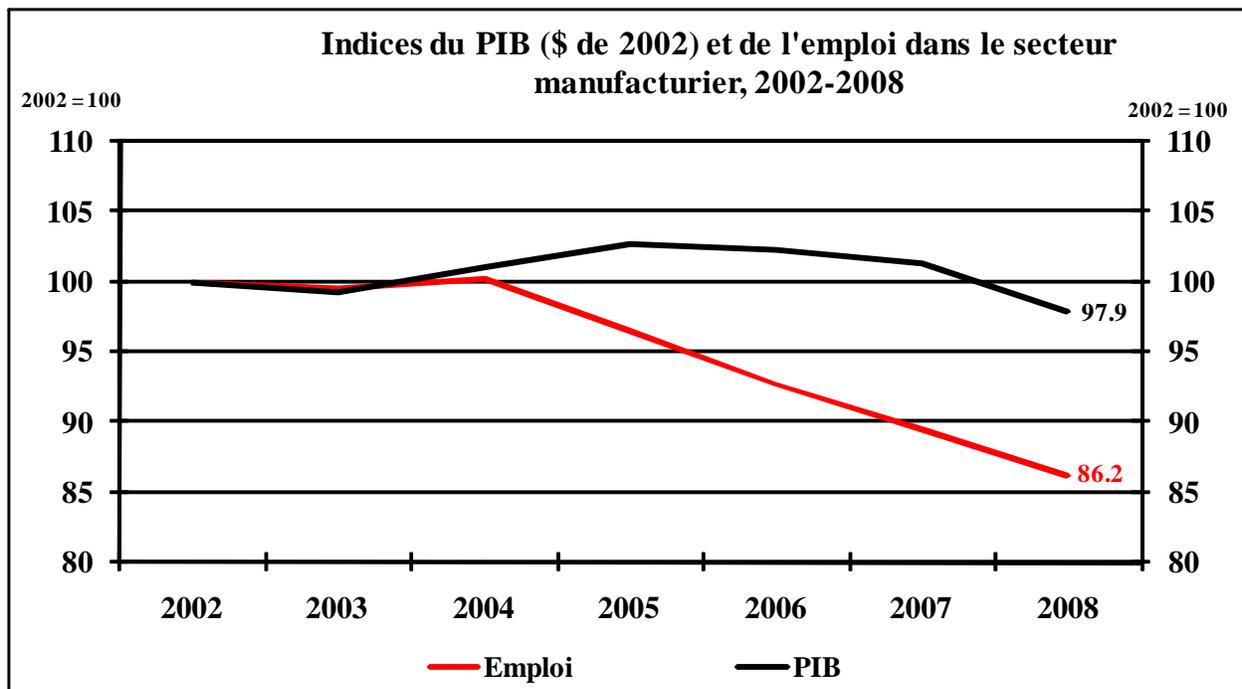
Source : Statistique Canada, *L'Observateur économique canadien*, diverses dates.

Les bénéfices nets du secteur manufacturier ont évolué dans le même sens que les bénéfices d'exploitation, passant de 35,6 milliards de dollars en 2000 à 19,5 milliards de dollars en 2001 — une chute de 45 % en un an seulement — pour remonter à 30,4 milliards de dollars en 2007. Les bénéfices nets de 2007 et 2008 ont été inférieurs d'environ 15 % à ceux de 2000. Enfin, la marge bénéficiaire et le rendement des capitaux engagés du secteur, qui étaient d'environ 8 % et 9 % respectivement en 2000, ont tous les deux baissé pour s'établir approximativement à 7 % durant cette période.

Facteurs de compétitivité : investissement dans les machines et le matériel et productivité du travail

L'évolution de l'emploi dans le secteur manufacturier entre 2002 et 2008 contraste vivement avec l'évolution des ventes du secteur et la contribution de celui-ci au PIB. En 2008, l'emploi dans le secteur était en baisse de 13,8 % par rapport à 2002, mais l'apport du secteur manufacturier au PIB n'a baissé que de 2,1 % durant la même période (voir le graphique 7). La différence entre ces deux indicateurs amène à conclure que la perte de compétitivité du secteur manufacturier canadien résultant de la forte appréciation du dollar canadien a forcé les fabricants à relever la productivité du travail en sabrant les effectifs et non en investissant davantage dans les machines et le matériel susceptibles d'accroître la productivité.

Graphique 7

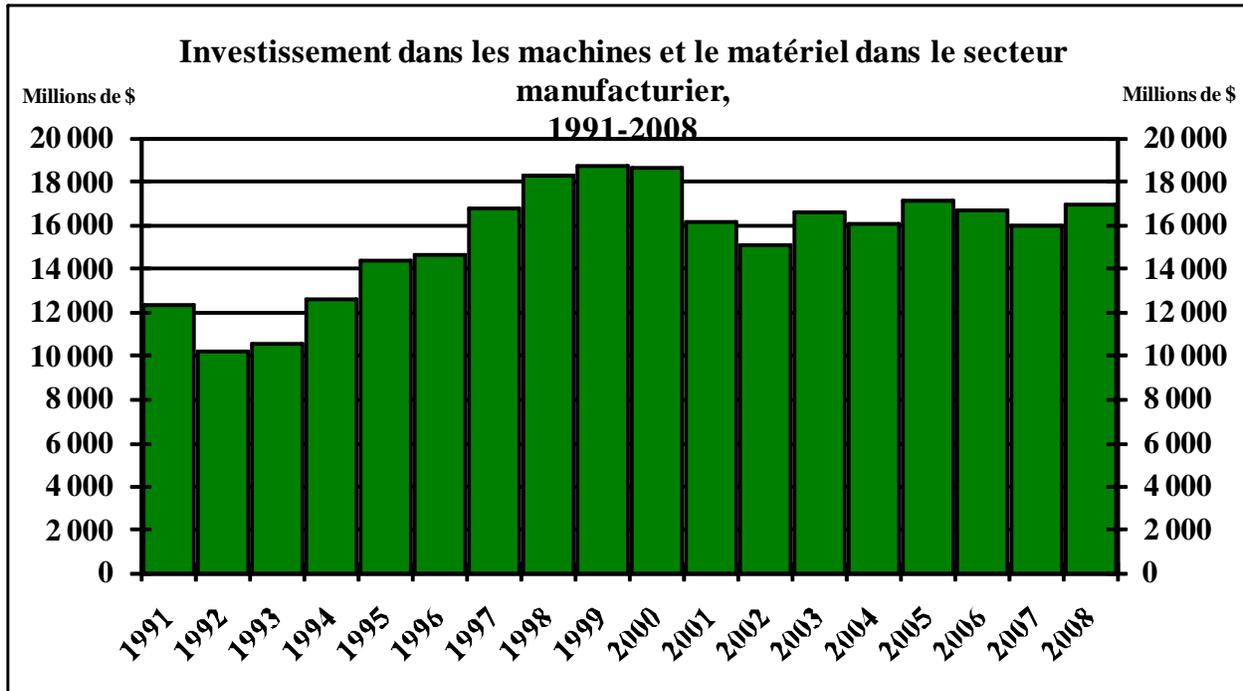


Source : Statistique Canada, Produit intérieur brut par industrie et Enquête sur la population active, diverses dates.

L'évolution des investissements du secteur manufacturier dans les machines et le matériel suit l'évolution de ses bénéfices d'exploitation avec un décalage d'un an. L'investissement dans les machines et le matériel a culminé à 18,8 milliards de dollars en 1999, est tombé à 15,1 milliards de dollars en 2002, pour ensuite remonter à

17,0 milliards de dollars en 2008 (voir le graphique 8). Durant toute la période, l'investissement dans les machines et le matériel a représenté en moyenne environ 40 % des bénéfices d'exploitation¹⁵.

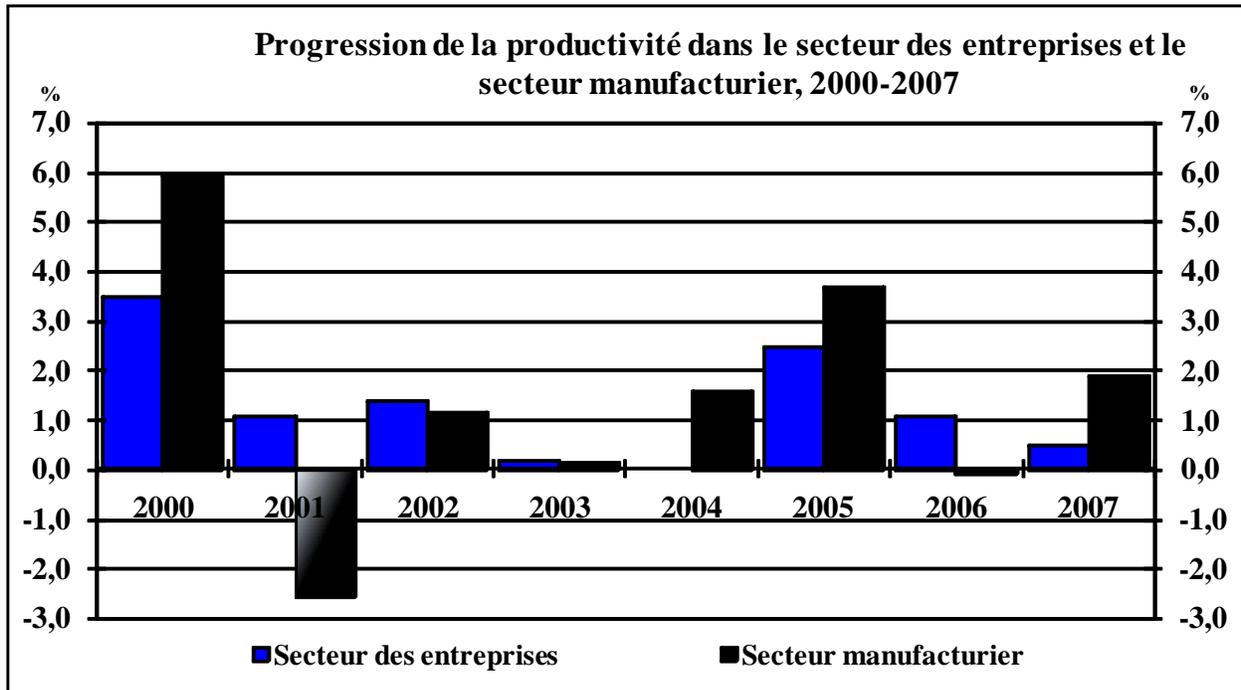
Graphique 8



Source : Statistique Canada, tableau CANSIM 281-0009.

15 Statistique Canada, tableau CANSIM 281-0009.

Graphique 9



Source : Russell Kowaluk et Will Gibbons, *Fabrication : bilan de l'année 2007*, Statistique Canada, n° 11-261-M au catalogue, avril 2008.

Malgré les résultats respectables du secteur manufacturier sur le plan des mesures qu'il pouvait prendre en réaction à la conjoncture (réallocation de la production, compressions d'effectifs, réduction des gammes de produits, externalisation de la production des intrants non essentiels) entre 2002 et 2007, la perte d'économies d'échelle imputable au fléchissement de la demande et la stagnation de l'investissement dans les machines et le matériel causée par la rentabilité relativement faible se sont conjuguées pour faire évoluer la productivité du travail en dents de scie. Celle-ci a progressé en moyenne de 1,7 % par an entre 2002 et 2007, ce qui est bien en deçà du taux de plus de 4 % par année enregistré de 1998 à 2000 (voir le graphique 9). Sur une note plus positive, sur ce plan, le secteur manufacturier l'a emporté sur le secteur des entreprises, où la productivité du travail n'a progressé que de 1,1 % entre 2002 et 2007.

Perspectives : nouvelles commandes, occasions d'affaires et financement

L'analyse qui précède couvre le passé et nous amène au présent. Nous étudierons maintenant l'avenir proche et pour cela, le Comité s'en remet au témoignage des personnes qu'il a entendues et aux indicateurs économiques qu'elles lui ont présentés. Le Comité a trouvé particulièrement instructifs les résultats de l'enquête sur la

conjoncture menée en mars 2009 par Manufacturiers et Exportateurs du Canada (MEC) et à laquelle ont participé 717 entreprises de tout le pays allant de petites entreprises comptant un seul salarié à des entreprises en comptant plus de 500.

Environ la moitié des fabricants qui ont répondu à l'enquête ont dit s'attendre à une baisse des nouvelles commandes pour les trois mois suivant l'enquête, le tiers prévoyant un niveau analogue à celui du premier trimestre de 2009 et les 18 % restants se disant convaincus d'une progression de leurs commandes au second trimestre de 2009 (voir le tableau 2). Si le bilan de l'enquête n'est pas particulièrement encourageant, il est néanmoins meilleur que celui des réponses de février aux mêmes questions.

Tableau 2
Enquête sur la situation actuelle du monde des affaires
Manufacturiers et Exportateurs du Canada, mars 2009

Nouvelles commandes		Stocks	
Au cours des trois prochains mois, les commandes vont vraisemblablement :	Pourcentage des répondants	Les stocks de matériel sont :	Pourcentage des répondants
Augmenter en valeur	18 %	Trop élevés	43 %
Rester à peu près les mêmes	33 %	À peu près adéquats	53 %
Diminuer de moins de 5 %	11 %	Trop bas	5 %
Diminuer de 5 à 10 %	13 %	Les stocks de produits finis sont :	
Diminuer de 10 à 20 %	11 %	Trop élevés	32 %
Diminuer de 20 à 30 %	8 %	À peu près adéquats	63 %
Diminuer de plus de 30 %	6 %	Trop faibles	5 %

Source : Manufacturiers et Exportateurs du Canada.

Dans l'ensemble, les stocks de matériel et de produits finis des fabricants sont considérés comme trop élevés (voir le tableau 2). On a donc des raisons de penser que les nouvelles commandes, en baisse, seront remplies le plus souvent à partir des stocks de produits finis, ce qui limitera la nouvelle production (et les besoins de main-d'oeuvre). Le recours aux stocks de matériel attendu dans les trois mois suivant l'enquête indique que la demande de matériel devrait baisser (et les nouvelles commandes ne devraient pas stimuler non plus les emplois indirects).

Tableau 3
Enquête sur la situation actuelle du monde des affaires
Manufacturiers et Exportateurs du Canada, mars 2009

Demandé une augmentation de la ligne de crédit au cours des trois derniers mois	Pourcentage des répondants	Votre institution financière a-t-elle accepté d'augmenter votre ligne de crédit de roulement?	Pourcentage des répondants
Oui	22 %	Oui	49 %
Non	78 %	Non	33 %
		Ne sait pas encore	18 %
Raisons d'augmenter la ligne de crédit	Pourcentage des répondants	Raisons invoquées pour ne pas augmenter la ligne de crédit :	Pourcentage des répondants
Pour couvrir les dépenses courantes pour augmenter le chiffre d'affaires	22 %	La dette totale de l'entreprise est trop élevée	12 %
Pour défrayer les dépenses de recherche et développement et d'autres dépenses soutenant une future croissance	15 %	Les actifs de cautionnement ne satisfont pas aux exigences de la banque	27 %
Pour couvrir les dépenses courantes durant le ralentissement actuel causant la chute des ventes	52 %	La banque pense que l'industrie ou le secteur est trop à risque	31 %
Autre	11 %	Retiré la demande parce que les frais de la banque étaient trop élevés	4 %
		Autre	27 %

Source : Manufacturiers et Exportateurs du Canada.

Lors d'un ralentissement économique, les entreprises ont tendance au début à essayer de conserver leurs salariés. Elles ne veulent perdre ni leurs employés ni les compétences spécialisées qu'ils ont acquises — et elles ne procèdent à des licenciements que lorsqu'il devient évident que la reprise va se prolonger et qu'elles vont s'affairer à survivre. À ce stade-là, les entreprises cherchent à s'autofinancer ou demandent une augmentation de leur marge de crédit d'exploitation pour compenser l'insuffisance des rentrées de fonds. Au cours des trois mois précédant l'enquête menée par MEC, 22 % seulement des fabricants ont demandé une augmentation de leur marge de crédit; 78 % n'ont pas eu besoin de le faire (voir le tableau 3). Plus de la moitié des entreprises qui ont demandé une augmentation de leur marge de crédit l'ont fait pour couvrir leurs dépenses

courantes (52 %) et 37 % l'ont fait pour développer leur entreprise (dépenses courantes ou dépenses de R-D). La moitié environ des entreprises qui ont cherché à faire relever leur marge de crédit ont eu gain de cause (49 %), le tiers ont vu leur demande rejetée, et les autres (18 %) n'avaient pas encore eu de réponse au moment de l'enquête. Parmi ceux qui avaient demandé une augmentation et ne l'ont pas obtenue, dans 31 % des cas l'institution financière estimait que le secteur d'activité du demandeur présentait trop de risques, dans 27 % des cas l'entreprise n'avait pas suffisamment de biens à donner en garantie, dans 12 % des cas l'entreprise était trop endettée et dans 4 % des cas, l'entreprise a retiré sa demande en raison des frais bancaires élevés.

De nombreuses entreprises canadiennes se rendent compte qu'elles doivent se positionner de manière à être prêtes à saisir les possibilités que présentera la reprise. Un des témoins entendus par le Comité a bien décrit la situation :

Il ne faut pas oublier qu'en ces temps économiques difficiles, les compagnies peuvent également saisir certaines occasions. À la fin de cette récession, nous savons que les consommateurs voudront d'autres choses, fournies différemment, et la nature du secteur manufacturier va changer également. Il faut réfléchir à la situation actuelle du secteur, mais aussi à ce qu'il sera dans les 10 prochaines années, ou à la sortie de cette récession.

Jayson Myers, Manufacturiers et Exportateurs du Canada, 6: 9:15

Les témoins ont parlé des transformations structurelles du secteur manufacturier. En particulier, la Chine et les autres économies émergentes livrent maintenant une vive concurrence aux entreprises canadiennes dans la production de produits intermédiaires et de produits de consommation, particulièrement dans le cas des produits qui exigent peu de compétences spécialisées et un faible niveau technologique. Un témoin en particulier a commenté l'apparition de la Chine sur la scène internationale et l'augmentation des exigences des manufacturiers canadiens en matière de compétences :

Il y a aussi une plus grande concurrence de la part des marchés émergents. L'exemple le plus probant est peut-être l'émergence de la Chine sur la scène mondiale après son entrée à l'OMC en 2001 [...] L'exigence de meilleures compétences de notre main-d'œuvre manufacturière est un autre grand changement. On demande de plus en plus de qualification, et cela veut dire que les manufacturiers font de plus en plus concurrence

à d'autres secteurs de l'économie pour trouver de la main-d'œuvre. Finalement, il y a une disparition des industries à faible valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'œuvre au Canada.

Michael Burt, Conference Board du Canada, 6: 9:10

Le Comité pense que ces phénomènes ne sont pas totalement indépendants l'un de l'autre : l'apparition de la Chine sur la scène internationale avec son vaste éventail de produits manufacturés à forte intensité de main-d'œuvre peu qualifiée a entraîné une restructuration de l'industrie canadienne vers des produits manufacturés à forte intensité de main-d'œuvre qualifiée et de technologies de pointe.

Cet ajustement structurel signifie que les fabricants canadiens doivent continuer d'évoluer, de s'adapter et de réorienter leurs activités en conséquence :

Aujourd'hui, l'argent n'est pas dans la production. Il est dans les services, la conception, l'ingénierie, la recherche, l'innovation, la logistique, la livraison et les services à la clientèle que cette production implique. Cependant, le produit est un point d'ancrage important.

Jayson Myers, Manufacturiers et Exportateurs du Canada, 6: 9:15

Le Comité pense que, règle générale, les manufacturiers canadiens comprennent l'évolution de la situation et les défis qu'elle présente. Beaucoup se rendent compte aussi que le changement peut présenter des possibilités intéressantes, mais cela exigera un financement externe. Malheureusement, 59 % des manufacturiers disent avoir du mal à obtenir un financement suffisant, surtout en ce qui concerne des lignes de crédit, du fonds de roulement, des immobilisations et des investissements dans les nouvelles technologies (voir le tableau 4).

Tableau 4
Enquête sur la situation actuelle du monde des affaires
Manufacturiers et Exportateurs du Canada, mars 2009

Éprouvent des difficultés à obtenir :	Incapacité d'obtenir du financement	Éprouvent de sérieuses Difficultés	Éprouvent des difficultés, dont les coûts plus élevés	Pas de difficultés
	(Pourcentage des répondants)			
Du financement de fonds de roulement	6 %	12 %	13 %	41 %
Du financement de ligne de crédit	3 %	13 %	17 %	50 %
Du financement par actions	2 %	7 %	6 %	22 %
Du financement pour l'investissement en capital	5 %	11 %	13 %	30 %
Du financement pour les investissements en nouvelles technologies	4 %	12 %	10 %	27 %
Financement de baux de matériel	2 %	6 %	10 %	34 %
Financement par le biais d'obligations ou de papier commercial	2 %	3 %	3 %	8 %
Capital de risque	4 %	4 %	2 %	9 %
Financement du développement de nouveaux produits	4 %	9 %	8 %	24 %
Financement des exportations	3 %	8 %	8 %	25 %
Assurance-crédit à l'exportation	2 %	7 %	9 %	24 %
Financement d'acquisition d'entreprises	4 %	5 %	5 %	16 %
D'autres types de financement	2 %	5 %	2 %	18 %

Source : Manufacturiers et Exportateurs du Canada.

En conclusion, le Comité est conscient du fait que, en période de récession, les conditions du crédit se resserrent, ce qui peut empêcher les entreprises qui ont de bons projets d'investissement de trouver du financement par emprunt. Avec le temps, les conditions du crédit vont s'assouplir et permettront aux manufacturiers (en général) d'investir dans les machines et le matériel de manière à accroître leur productivité pour mieux soutenir la concurrence des entreprises étrangères sur les marchés mondiaux. Le Comité pense aussi qu'avec la reprise, il est probable qu'une nouvelle flambée des cours des produits de base se manifeste; occasionnée encore une fois par la demande émanant de pays comme la Chine, l'Inde et les pays du Sud-Est asiatique, de même qu'une appréciation concomitante du dollar canadien qui portera celui-ci presque à parité avec le dollar

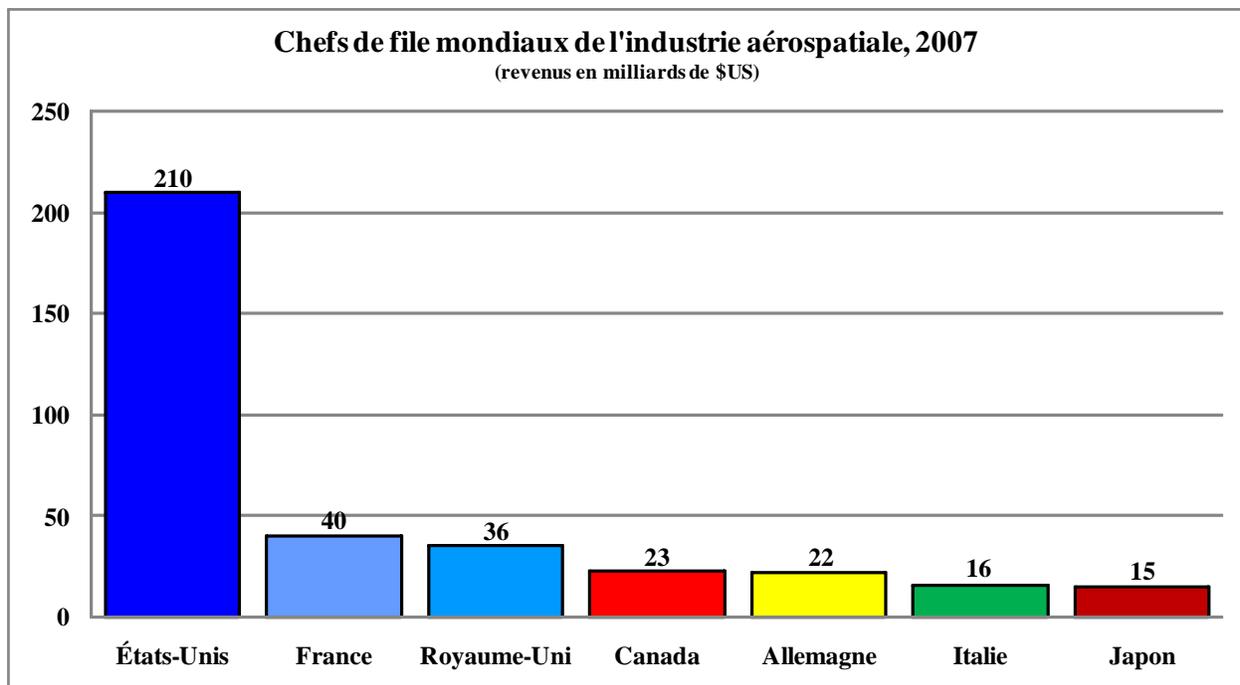
américain. Dans ce scénario, le secteur manufacturier devra investir dans les machines et le matériel pour réaliser des gains de productivité au lieu de se contenter comme maintenant de réduire l'emploi. Les politiques des pouvoirs publics doivent refléter cette nouvelle réalité fondamentale.

CHAPITRE 3 : DÉFIS PROPRES À CERTAINES INDUSTRIES

Aérospatiale

L'industrie aérospatiale canadienne compte plus de 400 entreprises et ses revenus annuels de 22,7 milliards de dollars en 2007 plaçaient le Canada au quatrième rang derrière les États-Unis, le Royaume-Uni et la France, et tout juste devant l'Allemagne, l'Italie et le Japon (voir le graphique 10). L'Association des industries aérospatiales du Canada estime qu'après avoir chuté à 21,3 milliards de dollars en 2003, ses revenus totaliseront 23,6 milliards de dollars en 2008. L'industrie a donc pris de l'expansion, malgré la hausse rapide et vertigineuse de la valeur du dollar canadien entre 2003 et 2007 et la récession économique mondiale qui a suivi. En fait, si l'on en juge par le taux de croissance annuel moyen des revenus de l'industrie, qui a atteint 2,1 % — soit un peu plus que le taux annuel d'inflation — au cours de cette période, l'industrie s'est bien tirée d'affaire comparativement aux autres secteurs manufacturiers tout au long de la période où le cours des produits de base a explosé.

Graphique 10



Source : Association des industries aérospatiales du Canada, mémoire au Sous-comité sur les secteurs industriels canadiens, 28 avril 2009.

L'industrie aérospatiale canadienne dépend fortement des acheteurs étrangers pour vendre ses produits. Ses exportations totalisaient 18,6 milliards de dollars en 2007, soit 82 % de ses revenus. Les États-Unis sont le plus important marché du Canada, soit 12,6 milliards de dollars, viennent ensuite le marché canadien lui-même, qui est évalué à 4,1 milliards de dollars, et le marché européen, où les ventes ont là aussi atteint 4,1 milliards de dollars en 2007. La majorité de la production aérospatiale est destinée à des utilisations civiles, soit 17,7 milliards de dollars (ou 78 %), contre 5 milliards de dollars (ou 22 %) pour les utilisations militaires.

L'industrie emploie 82 000 Canadiens, dont 12 000 scientifiques et ingénieurs et 20 000 techniciens et technologues, dont le salaire annuel moyen oscille autour de 60 000 \$. Le Québec est la province qui compte le plus d'emplois dans l'industrie aérospatiale, suivi de l'Ontario, de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, du Manitoba et du Canada atlantique.

Pour avoir une meilleure idée de cette industrie et de sa situation économique, il convient d'avoir une vue d'ensemble de ses principaux segments de marché : 1) les aéronefs, les pièces d'aéronef et les composantes; 2) les moteurs et les pièces de moteur; 3) l'avionique et les systèmes électroniques; 4) la simulation et la formation; et 5) l'espace. Le Canada est très concurrentiel et occupe une place de choix dans chacun de ces segments de marché. En fait, les entreprises canadiennes dominent le marché mondial en ce qui concerne les avions de transport régional, les avions d'affaires, les hélicoptères commerciaux, les petits moteurs à turbine à gaz, les trains d'atterrissage, les simulateurs de vols et les applications spatiales. Par exemple, Bombardier, avec une part de 47 % du marché des avions régionaux, est le troisième plus important fabricant d'avions au monde, après Boeing et Airbus. Bell Helicopter Textron Limitée est le premier producteur mondial d'aéronefs à voilure tournante. Pratt & Whitney Canada, avec une part de 34 % du marché des petits moteurs à turbine à gaz, est le premier fournisseur mondial de moteurs d'avion à turbopropulsion, de circuits réacteurs et de composantes pour les avions d'affaires et régionaux, et d'hélicoptères. CAE inc., avec une part de 70 % du marché de l'équipement de simulation visuelle, est le premier producteur mondial de simulateurs de vols et de dispositifs de formation visuelle¹⁶. Enfin, l'industrie spatiale canadienne, qui œuvre en partenariat avec l'Agence spatiale canadienne, est un chef de file mondial dans le domaine de la robotique spatiale et de l'automatisation (p. ex., le Canadarm). Le Canada est également un chef de file mondial dans le domaine des systèmes de communications par satellite (p. ex., RADARSAT-1 et RADARSAT-2) qui recueillent, enregistrent, emmagasinent et traitent l'information géographique transmise par satellite.

16 Ces données sont tirées du document d'Industrie Canada intitulé *À la poursuite de l'excellence — Le secteur aérospatial du Canada*, septembre 2008.

L'industrie aérospatiale canadienne s'est vraiment taillé une place de choix sur la scène mondiale. Des témoins ont formulé quelques observations intéressantes pour expliquer comment il se fait que le Canada, un pays de taille relativement modeste, a réussi à se démarquer ainsi dans le monde :

Les pays qui devancent le Canada soutiennent une énorme présence militaire, et si on regarde les dépenses canadiennes en défense, le succès de notre entreprise et de notre secteur n'en est que plus remarquable.

Richard Bertrand, Pratt & Whitney Canada, 8: 9:30

[P]ourquoi CAE est-il un chef de file mondial? En partie, grâce au fait que nos employés s'efforcent toujours de faire davantage preuve d'innovation... Notre succès est également le résultat des politiques d'appui du gouvernement qui remontent à plusieurs décennies. Ce soutien est et doit continuer d'être stable, prévisible et global. Le soutien gouvernemental est essentiel pour maintenir un secteur aérospatial dynamique et concurrentiel sur la scène internationale, et il est important du point de vue stratégique pour l'économie canadienne de maintenir notre secteur en santé.

Nathalie Bourque, CAE Inc., 8: 9:25

Vous avez décrit [...] les conditions gagnantes, et celles-ci sont importantes au succès de l'industrie [...] je voudrais ajouter [...] que la fonction publique est très compétente à Industrie Canada, avec qui nous travaillons constamment. C'est aussi un très gros plus pour l'industrie: d'avoir des gens qui comprennent les besoins et qui travaillent très fort pour répondre aux besoins.

Claude Lajeunesse, Association des industries aérospatiales du Canada, 8: 10:25

À première vue, peu de « chefs de l'industrie » se vanteraient du fait que le succès de leur entreprise et l'avantage concurrentiel dont elle jouit sont attribuables en partie à l'intervention de l'État. Il y a cependant lieu de reconnaître que l'industrie aérospatiale mondiale n'évolue pas dans un marché axé sur le laissez-faire. L'intervention de l'État est très répandue dans l'ensemble de l'industrie de la défense et de l'aérospatiale. Les gouvernements du monde entier ont recours à divers instruments de politique économique pour soutenir leurs entreprises aérospatiales, notamment le financement des programmes de défense et des achats, le financement de l'infrastructure de recherche et de développement, de même que les garanties de prêts et le financement bancaire pour le développement et la production aéronautiques. Au Canada, l'industrie aérospatiale profite d'initiatives et de programmes fédéraux majeurs tels que : 1) Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense (ISAD); 2) Programme d'encouragement fiscal à la recherche scientifique et au développement expérimental (RS&DE); 3) Programme de recherche de l'industrie de la défense; et 4) Institut de recherche aérospatiale du Conseil national de recherches du Canada, Centre des technologies de fabrication en aérospatiale et Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI).

Les porte-parole de l'industrie ont aussi loué les efforts déployés par le gouvernement pour conclure des accords de libre-échange, notamment la décision récente de négocier un accord de libre-échange avec l'Union européenne. Ils sont d'avis qu'un tel accord sera avantageux pour tous les segments de l'industrie aérospatiale, ne serait-ce que par l'amélioration de la mobilité de la main-d'œuvre, un aspect important de cette industrie mondialisée. Ils estiment par ailleurs que le gouvernement doit résister au protectionnisme sous toutes ses formes et que les missions diplomatiques du Canada à l'étranger jouent un rôle extrêmement important dans la mesure où elles permettent de promouvoir l'industrie canadienne.

La récession a causé plusieurs maux de tête à l'industrie aérospatiale canadienne, notamment en forçant les entreprises à comprimer leurs effectifs et à gérer leurs coûts de façon plus serrée. À certains égards, la récession mondiale a frappé durement l'industrie aérospatiale canadienne parce que les clients de celle-ci sont en majeure partie étrangers — transporteurs aériens commerciaux et sociétés de cession d'aéronefs en crédit-bail — et qu'ils ont tous été frappés de plein fouet par la crise financière et par la récession mondiale.

[...] comme toutes les entreprises d'aujourd'hui, sa situation est précaire parce qu'elle est à la merci des caprices de l'économie internationale [...] L'élément déterminant du problème auquel nous sommes confrontés [...] ce n'est pas notre manque de liquidités... mais la situation de nos clients. Nous ne pouvons réussir que si nos clients réussissent, et ils font face à d'énormes défis — tant les compagnies aériennes que les sociétés de location et les entreprises individuelles. Leur problème est lié au capital, au resserrement monétaire qui touche toutes les entreprises partout dans le monde, au manque de liquidités du marché des capitaux.

George Haynal, Bombardier inc., 8: 9:45

Au-delà du cycle économique actuel, l'avenir de l'industrie aérospatiale semble prometteur. L'Association des industries aérospatiales du Canada prévoit que ses ventes de nouveaux aéronefs dans le monde atteindront 24 000 appareils entre 2009 et 2027. Elle s'attend à dépasser la barre des 3 billions de dollars pour ce segment de marché.

Parce que ses difficultés cycliques sont en grande partie d'origine étrangère, l'industrie a axé sa demande d'aide gouvernementale sur des mesures susceptibles de l'aider à surmonter ses problèmes d'ordre structurel. Ainsi, les représentants de l'industrie que nous avons entendus ont demandé que le gouvernement fédéral apporte cinq améliorations à ses politiques, à savoir :

- 1) faire en sorte que les crédits d'impôt à la RS&DE soient entièrement remboursables;
- 2) renforcer l'ISAD pour qu'elle soutienne l'ensemble des secteurs de l'industrie;

- 3) revoir ses politiques et pratiques en matière d'approvisionnement, notamment en ce qui concerne les retombées industrielles et régionales (RIR) et le soutien en service (SES);
- 4) élaborer un plan spatial à long terme;
- 5) s'efforcer d'obtenir des modifications du règlement américain sur le commerce international des armes (International Traffic in Arms Regulations) de manière qu'il entrave moins les échanges.

Produits chimiques

L'industrie canadienne des produits chimiques, avec des livraisons évaluées à 50,6 milliards de dollars en 2008, est le quatrième plus important sous-secteur manufacturier au pays. Quelque 3 000 entreprises d'un bout à l'autre du pays fabriquent des produits chimiques, et 78 340 personnes y travaillaient en 2008 (voir le tableau 5). L'industrie est aussi le troisième plus important exportateur de produits manufacturés au pays, avec ses quelque 31,3 milliards de dollars d'exportations en 2008, dont 76 % étaient destinées aux États-Unis. Seulement 1,5 % de la production mondiale de produits chimiques, qui est évaluée à 3 billions de dollars¹⁷, provient du Canada. Parce que l'industrie canadienne occupe une part relativement modeste du marché, le Canada a toujours été un importateur net de produits chimiques, soit l'équivalent d'environ 10 milliards de dollars par année.

17 Association des fabricants de produits chimiques du Canada, « Compétitivité des politiques et du cadre commercial du Canada pour les fabricants de produits chimiques », 2008-2009.

Tableau 5
L'industrie des produits chimiques au Canada :
Principales statistiques, 2000-2008

Année	Établissements	Livraisons (milliards \$)	Emplois	Importations (milliards \$)	Exportations (milliards \$)
2000	2 061	37,16	83 252	29,17	18,61
2001	2 067	38,41	87 861	31,08	19,84
2002	2 145	40,52	88 129	32,93	20,21
2003	2 122	42,69	87 166	33,28	20,40
2004	3 315	47,16	84 091	35,57	24,29
2005	3 049	48,64	81 882	37,39	26,86
2006	2 955	49,89	79 990	39,11	28,93
2007	2 945	48,63	78 709	40,15	32,33
2008	2 945	50,62	78 340	41,45	31,39

Source : Statistique Canada, <http://www.ic.gc.ca/eic/site/chemicals-chimiques.nsf/fra/bt01203.html>

Le Canada compte neuf des 10 plus importants fabricants de produits chimiques au monde, notamment BASF, Dow Chemical, DuPont, ExxonMobil, Hexion, Ineos, Lanxess, Sabic et Shell Chemicals. À ce nombre, s'ajoutent aussi cinq grandes entreprises d'ici, à savoir Agrium Inc., ERCO Worldwide, Methanex Corporation, Nova Chemicals Corp. et Raymond Industries Inc. L'industrie canadienne des produits chimiques se concentre surtout en Ontario (où sont installées 42 % des 3 000 entreprises du pays), au Québec (26 %) et en Alberta (11 %). Chaque région a ses atouts propres et offre des avantages concurrentiels distincts, mais les quatre grappes industrielles les plus importantes au pays (c'est-à-dire Sarnia, Toronto, Montréal et Edmonton) dominent la production nationale.

L'activité de l'industrie des produits chimiques consiste essentiellement à transformer des matières premières comme du pétrole, du gaz naturel, de l'électricité et des minéraux en produits manufacturés à valeur ajoutée, ce qui multiplie de cinq à 20 fois la valeur de ces intrants. Les produits chimiques sont les composantes de base de bon nombre de produits manufacturés puisqu'on les retrouve dans plus de 30 000 produits différents¹⁸. Voici comment un représentant de l'industrie décrit les activités de l'industrie des produits chimiques :

Nous transformons du pétrole, du gaz, du sel et de l'électricité en produits chimiques. Ces produits sont ensuite utilisés par toute une variété d'industries, notamment les produits pharmaceutiques, l'aérospatiale, l'automobile, les plastiques, les lubrifiants et le raffinage du pétrole... Notre processus de transformation multiplie de cinq à vingt fois la valeur des ressources de base, ce qui contribue directement à la richesse de l'économie

18 *The Chemical Industry*, http://chemicalengineering.dal.ca/Files/2_-_The_Chemical_Industry.ppt

ainsi qu'à celle des autres secteurs sur lesquels nous nous reposons pour l'approvisionnement de ces ressources.

Richard Paton, Association canadienne des fabricants
de produits chimiques, 7: 9:05

La sécurité de l'approvisionnement en matières premières et le prix concurrentiel de celles-ci sont les fondements de l'industrie pétrochimique canadienne. Les représentants de l'industrie soutiennent que la survie de l'industrie et le maintien de sa contribution à l'économie canadienne reposent sur la préservation et l'amélioration de ces avantages, puisque ceux-ci leur permettent de surmonter les désavantages liés au transport et au climat ainsi que les autres inconvénients occasionnés par le fait que les sites de production sont souvent très éloignés des marchés de destination.

L'importance accordée par l'industrie à ses matières premières n'a rien de surprenant, lorsqu'on sait que les matières premières de base des produits chimiques comptent pour environ 86 % des coûts de fabrication totaux, loin devant les coûts énergétiques (7 %) et les coûts de main-d'œuvre (7 %)¹⁹. L'arrivée prochaine sur le marché des fournisseurs à bas prix du Moyen-Orient ne fait que renforcer cette préoccupation :

[L]e Moyen-Orient est en train de devenir un joueur très important. Le coût de nos produits découle en grande partie des matières premières — comme vous le savez, le pétrole et le gaz naturel —; or, le Moyen-Orient dépense seulement environ 20 % ou 30 % de ce que nous dépensons sur les matières premières. Ils ont vite compris qu'ils devaient diversifier leur économie; ils construisent donc maintenant d'énormes installations de fabrication de produits chimiques.

Richard Paton, Association canadienne des fabricants
de produits chimiques, 7: 9:35

Les représentants de l'industrie ont aussi fait valoir que le transport joue pour beaucoup dans le prix de vente de bon nombre de produits chimiques, et représente parfois plus de 10 % de ce prix de vente²⁰. L'industrie, en particulier les entreprises dont les usines sont situées dans l'Ouest canadien, doit bénéficier de tarifs et de services de transport concurrentiels pour pouvoir tirer son épingle du jeu sur les marchés nationaux et étrangers, et il semble que ce ne soit pas le cas à l'heure actuelle. Selon un représentant de l'industrie :

19 Industrie Canada, <http://www.ic.gc.ca/cis-sic/cis-sic.nsf/IDF/cis325cstf.html>.

20 Association canadienne des fabricants de produits chimiques, *Business and Economic Issues*, <http://www.ccpa.ca/files/Library/Reports/KeystoneDocs/Toronto.pdf>.

Il faut procéder à un examen du service ferroviaire. Ce secteur est essentiel à notre industrie, et nous croyons qu'il faut que la concurrence et le service y soient renforcés.

Richard Paton, Association canadienne des fabricants
de produits chimiques, 7: 10:00

L'électricité représente une part importante du coût des intrants utilisés dans la fabrication de bien des produits. Elle varie entre 1 % et 5 % du coût de production total dans le cas des fabricants de produits pétrochimiques, mais peut aussi être de l'ordre de 40 à 70 % dans le cas de certains producteurs de gaz inorganiques et comprimés²¹. L'industrie affirme que les tarifs d'électricité imposés par l'Ontario aux principaux utilisateurs industriels sont parmi les plus élevés au Canada. C'est pourquoi le coût, l'accessibilité et la fiabilité de l'approvisionnement en électricité demeurent préoccupants pour la compétitivité et la sécurité des usines, en particulier en Ontario.

L'industrie des produits chimiques a subi des pressions considérables en raison de la cherté de l'énergie et des matières premières depuis 2000, et de la vigueur relative du dollar canadien depuis 2003. Les fabricants de produits chimiques s'inquiètent également de l'incidence sur leurs activités des règlements en matière environnementale. Ils pointent du doigt notamment le chevauchement de la réglementation environnementale fédérale-provinciale et son caractère parfois conflictuel. À cause de ces pressions et de la valeur relativement élevée du dollar canadien, l'industrie a dû réduire ses activités :

Dans le secteur des produits chimiques, nous avons perdu à peu près 12 usines au cours des cinq dernières années, dont deux grandes à Montréal et plusieurs autres en Ontario.

Richard Paton, Association canadienne des fabricants
de produits chimiques, 7: 9:05

Les représentants de l'industrie s'inquiètent de la récession économique actuelle et du déclin de la production depuis le premier trimestre de 2009, mais voient la crise économique actuelle comme une occasion de positionner stratégiquement l'industrie afin d'assurer sa prospérité future. L'industrie a clairement indiqué ce qu'elle attend des gouvernements :

Les industries comme la nôtre ne sont pas favorables à l'aide financière, aux subventions, ou même aux traitements de faveur, mais elles s'attendent à ce que le gouvernement fasse sa part en créant le contexte politique nécessaire pour permettre aux fabricants de faire face à la concurrence mondiale, et en évitant d'adopter des mesures qui affaiblissent ou réduisent la compétitivité. Nous avons besoin de politiques

21 *Ibid.*

qui encouragent l'investissement dans le secteur manufacturier et la valorisation des ressources, et qui stimulent les progrès vers l'atteinte d'objectifs en matière de viabilité, ce qui, à notre avis, fait partie intégrante de cet élément.

Richard Paton, Association canadienne des fabricants
de produits chimiques, 7: 9:15

De façon plus précise, les représentants de l'industrie que nous avons entendus demandent au gouvernement fédéral d'apporter trois améliorations à ses politiques :

- 1) revoir les politiques énergétiques et environnementales afin de remédier au chevauchement de la réglementation et à son caractère parfois conflictuel;
- 2) revoir la *Loi sur les transports au Canada* dans le but de lever les obstacles à la concurrence dans l'industrie ferroviaire canadienne;
- 3) rendre les crédits d'impôt à la RS&DE plus accessibles, suivant les solutions proposées dans le rapport intitulé *Le secteur manufacturier : Des défis qui nous forcent à agir (2007)*²².

Énergie

Le Canada est le troisième producteur de gaz naturel du monde et le neuvième producteur de pétrole brut. *L'industrie* pétrolière et gazière comporte un fort volet d'exploration et de mise en valeur, car la moitié seulement des ressources sont mises en valeur. La production canadienne de pétrole et de gaz est concentrée dans le bassin sédimentaire de l'Ouest canadien, où l'exploitation terrestre est établie depuis longtemps. L'exploitation marine concerne essentiellement la région de l'Atlantique, où sont situées

22 Le Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie de la Chambre des communes a formulé la recommandation suivante :

Que le gouvernement du Canada améliore le Programme d'encouragements fiscaux à la recherche scientifique et au développement expérimental (RS&DE), pour le rendre plus accessible et plus pertinent aux entreprises canadiennes. Il devrait envisager les modifications suivantes :

1. Rendre les crédits d'impôt à l'investissement entièrement remboursables;
2. Exclure les crédits d'impôt à l'investissement du calcul de l'assiette fiscale;
3. Offrir une déduction pour la recherche-développement internationale réalisée en collaboration;
4. Étendre l'application des crédits d'impôt à l'investissement pour englober les coûts des demandes de brevet, de la production de prototypes, des essais de produits et d'autres activités antérieures à la commercialisation.

Finances Canada estime que, abstraction faite de la proposition visant à étendre l'application du crédit à ces autres activités, la mise en œuvre des mesures ci-dessus coûterait entre 8,2 et 16,2 milliards de dollars sur cinq ans.

approximativement 18 % des ressources pétrolières restantes du pays. En 2008, le Canada a produit 429 000 mètres cubes de pétrole brut par jour (m³/j) et en a exporté 285 000 m³/j. La production et l'exportation de gaz naturel ont totalisé 458 et 282 millions de m³/j, le gros des exportations étant destinées aux États-Unis²³.

Le secteur gazier a traversé une période de consolidation ces dernières années. Imperial Oil, contrôlé par ExxonMobil, est le plus important exploitant intégré de pétrole et de gaz du Canada. EnCana, résultat du fusionnement de l'Alberta Energy Company et de PanCanadian Energy, est la plus importante société indépendante du secteur amont du pétrole et du gaz. Parmi les autres producteurs importants, on peut mentionner Talisman Energy, Suncor, EOG Resources, Husky Energy et Apache Canada²⁴.

S'ajoutent à cela environ 400 PME indépendantes d'exploration et de production de pétrole et de gaz, y compris des fournisseurs de produits et de services. En général, les petites sociétés pétrolières et gazières comptent moins d'une douzaine de salariés et se spécialisent dans la géoscience, le génie et la finance. La plupart concentrent leurs activités sur l'exploration et la mise en valeur des ressources en pétrole et en gaz classiques de l'Ouest du Canada. On note cependant un intérêt croissant pour les ressources non classiques comme les sables bitumineux et le gaz de schiste. Le secteur des PME est axé à 70 % sur la production de gaz naturel et compte pour le quart environ des dépenses d'exploration, de mise en valeur, de forage et de production engagées au Canada. Il est aussi à l'origine d'à peu près 60 % de forages d'exploration à risque élevé²⁵.

Le ralentissement économique a suscité une instabilité financière sur le marché et causé un fléchissement de la demande mondiale de pétrole et de gaz naturel. Comme l'a dit un représentant du secteur :

La récession a heurté de plein fouet l'industrie pétrolière et gazière canadienne, notre secteur d'activités. En effet, nous fournissons l'énergie qui alimente les usines, fournit du chauffage aux maisons et permet aux gens de conduire leur automobile. Le ralentissement de l'activité économique signifie que notre client, le monde, réduit ses dépenses et utilise moins la matière que nous produisons. Et lorsque les gens achètent moins, les prix chutent. Et nous savons tous à quel point les prix ont chuté [...] de 147 \$ le baril, l'été dernier, à 35 \$ le baril, il y a de cela quelques semaines.

Don Daly, Association canadienne des producteurs pétroliers, 9: 9:20

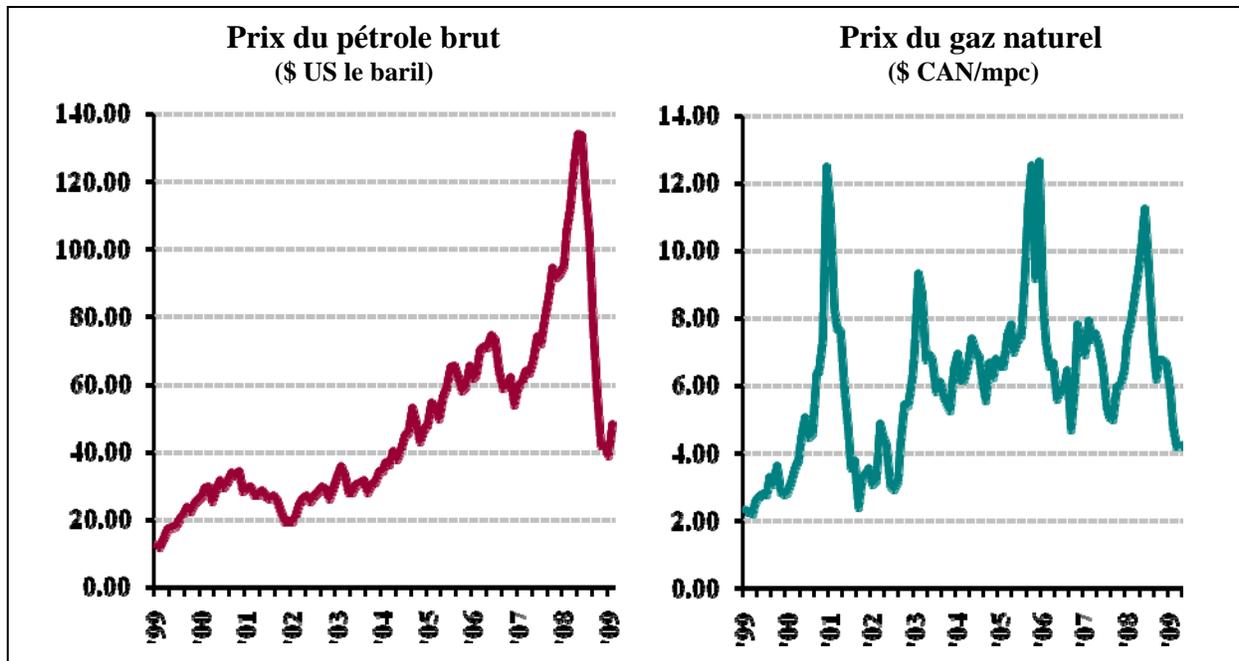
La récession a affecté davantage les producteurs de gaz naturel que les producteurs de pétrole brut :

-
- 23 *Aperçu de la situation énergétique au Canada 2008*, mai 2009, Office national de l'énergie, <http://www.neb.gc.ca/clf-nsi/rmgynfmtn/nrgyvrprt/nrgyvrvw/cndnrgyvrvw2008/cndnrgyvrvw2008-fra.html>.
- 24 *Technologie canadienne des hydrocarbures*, Industrie Canada, <http://www.ic.gc.ca/eic/site/ogt-ipg.nsf/fra/dk00057.html>.
- 25 Gary Leach, Small Explorers and Producers Association of Canada, *Témoignages* [9: 9:30], 5 mai 2009.

[...] en juin dernier, le gaz se vendait à 11 \$ les mille pieds cubes; aujourd'hui, il se transige à un peu moins de 3 \$. Cette chute sans précédent des prix fait en sorte que, selon un analyste financier, nous sommes passés d'une industrie ayant un chiffre d'affaires de 150 milliards de dollars en 2008, tout juste un an auparavant, à une industrie de 80 milliards de dollars.

Don Daly, Association canadienne des producteurs pétroliers, 9: 9:20

Graphique 11



Source : Association canadienne des producteurs pétroliers.

Apparemment, la baisse des cours des produits de base a réduit les rentrées de jusqu'à 75 % depuis un an²⁶. Elle a par ailleurs eu d'autres répercussions sur le financement : comme elle a entraîné une réduction de la valeur des réserves de pétrole et de gaz, le financement bancaire a diminué également. L'investissement aussi est en baisse du tiers par rapport à 2008²⁷. En conséquence, 20 000 des salariés du secteur se retrouvent au chômage²⁸.

Les cours du pétrole brut ont remonté quelque peu depuis, mais on a dit au Comité que, à 50 \$ US le baril, ils étaient encore insuffisants pour faire « décoller » de nombreux

26 Gary Leach, Small Explorers and Producers Association of Canada, *Témoignages* [9: 10:15], 5 mai 2009.

27 Gary Leach, Small Explorers and Producers Association of Canada, *Témoignages* [9: 10:15], 5 mai 2009.

28 Don Herring, Canadian Association of Oilwell Drilling Contractors, *Témoignages* [9: 10:25], 5 mai 2009.

projets²⁹. La réalisation de nombreux chantiers (notamment dans le secteur des sables bitumineux) a été suspendue avec les conséquences que l'on imagine sur l'emploi, notamment dans le secteur manufacturier, qui fabrique et assemble beaucoup de composants d'installations pétrolières. On a dit aussi au Comité que l'exploitation des sables bitumineux n'est pas rentable à moins de 60 à 75 \$ le baril de pétrole brut³⁰. Abstraction faite du court terme, cependant, les spécialistes sont généralement optimistes :

Les restrictions sur le marché des capitaux demeurent une préoccupation [mais le] potentiel futur du côté des ressources demeure fort, et l'industrie demeure confiante de voir ce potentiel se réaliser. Mais une chose est très claire : la technologie a été, et continuera d'être, la clé de la réalisation de cet avenir. La technologie a été la pierre angulaire de l'industrie pétrolière et gazière.

Don Daly, Association canadienne des producteurs pétroliers, 9: 9:30

Il reste que les personnes que nous avons entendues ont fait état d'un certain nombre de difficultés d'ordre structurel qui font grimper les coûts d'exploitation de l'industrie pétrolière et gazière :

- Finances :
 - Activités coûteuses dans les régions éloignées³¹;
 - Faible taux de rendement du capital investi par rapport aux autres pays (10 à 12 %) ³²;
 - Difficulté d'obtention des crédits d'impôt en raison de la lourdeur du processus de demande et d'approbation imposé par l'Agence du revenu du Canada³³.

29 Il importe de noter qu'au moment de la rédaction du présent rapport, le cours du West Texas Intermediate, le pétrole brut de référence nord-américain, était supérieur à 61 \$ US le baril.

30 David Daly, Association canadienne des producteurs pétroliers, *Témoignages* [9: 10:50], 5 mai 2009.

31 Don Herring, Canadian Association of Oilwell Drilling Contractors, *Témoignages* [9: 9:05], 5 mai 2009.

32 Gary Leach, Small Explorers and Producers Association of Canada, *Témoignages* [9: 9:30], 5 mai 2009.

33 David Daly, Association canadienne des producteurs pétroliers, *Témoignages* [9: 9:45], 5 mai 2009.

- Réglementation³⁴ :
 - L'incertitude qui règne au sujet de l'évolution future de la réglementation des émissions de gaz à effet de serre retarde et décourage l'investissement;
 - Les entreprises sont assujetties à une réglementation abondante.
- Main-d'œuvre³⁵ :
 - On prévoit des pénuries de main-d'œuvre en raison du vieillissement de la main-d'œuvre;
 - Du fait du caractère technique de l'industrie, il faut dispenser une formation spéciale pour y intégrer les travailleurs d'autres secteurs d'activité.

Les représentants de l'industrie demandent au gouvernement fédéral trois révisions de ses politiques :

- 1) améliorer le régime des actions accréditives pour que les petites entreprises puissent réunir plus facilement des capitaux;
- 2) clarifier ses intentions quant à la réglementation future touchant le changement climatique et les émissions de gaz à effet de serre;
- 3) maintenir le système actuel de déclaration des heures de travail des conducteurs de plate-forme de forage³⁶.

34 Gary Leach, Small Explorers and Producers Association of Canada, *Témoignages* [9: 9:30], 5 mai 2009.

35 Gary Leach, Small Explorers and Producers Association of Canada, *Témoignages* [9: 10:45], 5 mai 2009.

36 Transports Canada a mis en vigueur, le 1^{er} janvier 2007, un règlement régissant les activités pétrolières et gazières reposant sur le nombre d'heures de travail des conducteurs, et l'industrie produit déjà des données journalières qui servent d'instrument de mesure.

Produits forestiers

L'industrie forestière canadienne génère 29,3 milliards de dollars du PIB et fournit au-delà de 250 000 emplois dans les collectivités d'un bout à l'autre du pays³⁷. Dans les provinces de l'Ouest, l'industrie produit principalement des produits ligneux (p. ex., du bois de sciage), tandis que dans le Centre et dans l'Est du pays, la production forestière se répartit entre le bois d'œuvre résineux et les produits de pâtes et papiers. La Colombie-Britannique, le Québec et l'Ontario sont les provinces où la valeur de la production est la plus importante, 8,8 milliards de dollars, 7,9 milliards de dollars et 6,6 milliards de dollars respectivement. Le Nouveau-Brunswick est la province qui est la plus tributaire de l'industrie forestière (7,4 % de son PIB). Elle est suivie à cet égard par la Colombie-Britannique (5,9 % du PIB) et par le Québec (2,8 p. 100 du PIB). L'industrie concentre principalement ses activités dans les régions rurales et éloignées. Au-delà de 300 collectivités canadiennes dépendent de l'industrie forestière, c'est-à-dire qu'au moins la moitié des salaires gagnés par les habitants de ces collectivités proviennent d'emplois dans l'industrie forestière³⁸.

37 L'industrie forestière englobe l'exploitation forestière, les usines de bois de sciage et la fabrication de pâtes et papiers. Toutes les données de ce paragraphe s'appliquent à l'année 2007, soit la dernière année pour laquelle il existe des données compilées. Source : Statistique Canada, CANSIM, séries 379-0025 et 281-0024.

38 Ressources naturelles Canada. « Les collectivités forestières : survivre aux changements économiques », <http://foretscanada.rncan.gc.ca/articlesujet/183>, 12 août 2008.

Tableau 6
Fermetures d'usines permanentes et mises à pied dans l'industrie forestière par province entre janvier 2003 et juin 2008

Province	Fermetures permanentes	Durée indéterminée	Nombre total de fermetures	Nombre total de mises à pied
Alberta	6	4	10	1 366
Colombie-Britannique	20	28	48	10 367
Manitoba	0	0	0	15
Nouveau-Brunswick	10	3	13	3 046
Terre-Neuve-et-Labrador	1	0	1	485
Nouvelle-Écosse	0	2	2	430
Ontario	25	18	43	9 450
Île-du-Prince-Édouard	0	1	1	35
Québec	26	54	80	11 668
Saskatchewan	2	7	9	1 566
Canada	90	117	207	38 428

Source : Ressources naturelles Canada, <http://foretscanada.rncan.gc.ca/articletend/198>.

Le Canada est le plus important exportateur de produits forestiers dans le monde, et les États-Unis sont son principal marché puisqu'il y écoule au-delà des trois quarts de ses exportations³⁹. L'industrie a toutefois connu un ralentissement au cours des six dernières années. Entre janvier 2003 et juin 2008, 38 428 travailleurs forestiers ont perdu leur emploi, 90 usines ont fermé leurs portes de façon définitive et 117 autres ont cessé leurs activités pour une période indéterminée (voir le tableau 6)⁴⁰. Il y a eu des pertes d'emploi dans l'industrie forestière dans toutes les provinces du pays et toutes, sauf une, ont subi des fermetures d'usine.

39 Ressources naturelles Canada, « Données statistiques : commerce », <http://foretscanada.rncan.gc.ca/profilstats/commerce/ca?sid=kr9a6v7ojn3b4pttlqv4hua37om1khjo>.

40 Ressources naturelles Canada, « Collectivités tributaires de la forêt au Canada », <http://foretscanada.rncan.gc.ca/articletend/198>, 8 août 2008.

Les raisons du ralentissement sont nombreuses. En ce qui concerne les pâtes et papiers, c'est la chute soudaine du nombre de lecteurs de quotidiens et des ventes de publicité qui a touché le plus durement ce segment du marché⁴¹. En ce qui concerne le bois de sciage, les mises en chantier ont diminué sensiblement depuis l'éclatement de la bulle immobilière aux États-Unis. Les mises en chantier aux États-Unis ont diminué d'au-delà de 75 % par rapport au sommet atteint au cours du deuxième trimestre de 2005⁴², tandis que les mises en chantier au Canada sont en baisse de 9 % par rapport au sommet atteint au cours du premier trimestre de 2006⁴³. Voici comment les représentants de l'industrie forestière de la Colombie-Britannique ont décrit cet événement et la réaction qui a suivi :

Il y a deux ans et demi, nous avons déjà pris conscience de la crise des prêts hypothécaires à risque et du début du déclin des mises en chantier aux États-Unis, ce qui nous avait amenés à nous détourner du marché américain et de la production de bois d'échantillon primaire que nous destinions à ce marché [...] En 2008, nous avons ainsi augmenté nos expéditions vers la Chine, la Corée et d'autres pays asiatiques pour passer de 6 à 17 % [...] Pour ce qui est du bois de sciage, il faut savoir que notre production de bois d'échantillon est passée de 30 %, qu'elle était habituellement, à 13 %, mais que nous avons augmenté notre production sur le marché du cèdre, ainsi que sur le marché des bois spéciaux rescisés.

R.M. Jeffrey, Coast Forest Products Association, 5: 9:05

L'industrie a aussi dû fermer de nombreuses usines pour ramener l'offre au niveau de la demande en baisse :

Notre capacité de production est de 2,5 milliards de pieds-planche par an et, en 2008, nous en étions à 1,284 milliard de pieds-planche. Nous passerons en dessous du milliard en 2009.

R.M. Jeffrey, Coast Forest Products Association, 5: 9:05

Dans d'autres branches d'activité, cependant, les solutions aux problèmes sont moins faciles à trouver :

Nous sommes dans un contexte de changements, où depuis plusieurs années nous constatons une diminution de la demande pour les journaux surtout causée par un accroissement de l'Internet. Le conflit du bois d'œuvre avec les États-Unis entraîne une diminution de la demande. La crise financière que nous vivons ne fait qu'allonger et

41 L'Audit Bureau of Circulations signale que la distribution de quotidiens aux États-Unis a chuté de 7 % entre octobre 2008 et mars 2009 comparativement à ce qu'elle était pour la même période un an plus tôt. Source : Robert MacMillan, « *U.S. newspaper circulation declines worsen* », Reuters, 27 avril 2009.

42 U.S. Census Bureau, « *New Residential Construction* », <http://www.census.gov/const/www/newresconstindex.html>.

43 Statistique Canada, CANSIM, Tableau 027-0007.

empirer les difficultés que nous connaissons dans le secteur forestier [...] Étant des sous-entrepreneurs très spécialisés dans la récolte des bois, il est donc plus difficile de trouver d'autres avenues pour nos compagnies.

Jacques Dionne, Association des propriétaires
de machinerie forestière du Québec Inc., 5: 9:15

Cependant, l'industrie en général se rend bien compte que la diversification offre une solution au moins partielle au dilemme actuel :

[L]a variété de notre panier de produits comptera pour beaucoup dans l'avenir. Plus on diversifiera nos produits, plus on pourra exporter sur le marché international. Ne pas être prisonnière d'un seul marché comme les États-Unis serait sans doute un grand avantage pour l'industrie canadienne.

Guy Chevette, Conseil de l'industrie forestière du Québec, 2: 10:15

La forte appréciation du dollar canadien entre 2003 et 2007 a beaucoup fait augmenter le prix des produits forestiers canadiens sur les marchés internationaux. Le dollar s'est par la suite déprécié, mais les représentants de l'industrie affirment qu'il faudra du temps avant de récupérer les clients perdus. L'Association des produits forestiers du Canada (APFC) affirme que le coût élevé du transport a eu des conséquences désastreuses pour ses membres. Environ 70 % des produits forestiers sont expédiés par voie ferroviaire et l'APFC estime que le tarif-marchandises non concurrentiel coûte à l'industrie 280 millions de dollars par année⁴⁴. L'infestation par le dendroctone du pin ponderosa en Colombie-Britannique a temporairement fait augmenter la récolte de bois dans la province, puisque les compagnies se sont dépêchées de couper les arbres avant qu'ils ne soient détruits. L'épidémie aura toutefois pour conséquence de réduire la récolte de bois dans la région à moyen et à long terme. Enfin, certains analystes de l'industrie sont d'avis que les producteurs ont négligé de moderniser leurs usines et leur équipement et n'ont pas suffisamment investi dans la recherche et le développement. Selon l'APFC, le stock de capital de l'ensemble de l'industrie vieillit et est moins productif que celui de ses concurrents sur le marché international⁴⁵.

L'APFC a parlé succinctement des avantages et des limites de l'aide gouvernementale fédérale :

44 Association des produits forestiers du Canada, « *An Estimate of the Freight Rate Consequences of Rail Captivity to Rail Shippers of Canadian Forest Products* », document préparé par Travacon Research Limited, avril 2007.

45 Association des produits forestiers du Canada, Groupe de travail sur la compétitivité de l'industrie des produits forestiers, « L'industrie à la croisée des chemins : choisir la voie vers le renouvellement », mai 2007.

Clairement, le gouvernement ne peut pas augmenter la demande de papier journal ou les prix du bois — il faut attendre que les marchés s'en chargent —, mais il peut nous aider dès maintenant à traverser cette période jusqu'à ce que les marchés se redressent. Le gouvernement a pris beaucoup de bonnes mesures dans le cadre du programme de travail partagé, ce qui a permis de garder ouvertes de nombreuses scieries qui autrement auraient fermé. Les annonces des changements apportés à EDC et le nouveau financement de la dette sont très positifs.

Avrim Lazar, Association des produits forestiers du Canada, 2: 9:05

La position de l'industrie quant à ce qui constitue son principal défi et quant à l'aide que le gouvernement fédéral pourrait lui apporter est également sans équivoque :

Nos entreprises membres nous disent que l'accès au crédit et un crédit à taux raisonnable représentent les deux grands problèmes qu'il faut régler [...] On nous considère comme un secteur à haut risque depuis plusieurs années maintenant, ce qui ne fait que compliquer les choses [...] il arrive, rarement, qu'un investisseur mette des capitaux à notre disposition, nous devons assumer des taux d'intérêt ridiculement élevés de 8 à 11 % qui sont quasiment insoutenables à long terme.

Mark Arsenault, Association des produits forestiers
du Nouveau-Brunswick, 5: 9:25

Parallèlement, certains représentants de l'industrie estiment que le gouvernement fédéral pourrait réagir à la subvention à caractère fiscal accordée récemment par le gouvernement américain au secteur des pâtes et papiers. En effet, dans le contexte d'un train de mesures récentes sur les énergies renouvelables, les usines américaines de pâtes et papiers ont droit à un crédit d'impôt substantiel pour l'emploi de « liqueur noire » avec le diesel comme carburant de chaudière. Il s'agit d'un crédit de taxe d'accise de 50 ¢ le gallon à l'égard de l'utilisation de la liqueur noire, un sous-produit de la fabrication de la pâte. D'après des estimations, ce crédit représente une valeur de 125 à 150 \$ la tonne pour les usines de pâte non blanchie et de 175 à 225 \$ la tonne pour les usines de pâte blanchie, ce qui fausse le jeu de la concurrence.

À cause de ces crédits d'impôt, le Canada est nettement désavantagé. Si nous ne nous attaquons pas à ce problème, cela risque d'être catastrophique pour les usines de pâtes du côté canadien de la frontière [...] si une fabrique de pâte kraft blanchie à base de grumes de feuillus peut dégager un bénéfice de 175 \$ la tonne, nos usines canadiennes seront énormément désavantagées avec leur structure tarifaire.

Mark Arsenault, Association des produits forestiers
du Nouveau-Brunswick, 5: 9:30

Des représentants de l'industrie ont insisté sur la nécessité de financer la sylviculture et d'investir dans ce secteur. L'un d'entre eux a proposé notamment que le gouvernement fédéral envisage la création d'un régime d'épargne en sylviculture qui

permettrait aux propriétaires de forêts d'épargner, en franchise d'impôt, des sommes qui seraient ensuite investies dans des boisés.

Pour surmonter ces difficultés cycliques et d'ordre structurel, les représentants de l'industrie demandent au gouvernement fédéral d'apporter cinq améliorations à ses politiques, à savoir :

- 1) continuer d'élargir le mandat d'Exportation et développement Canada (EDC) pour faire une plus grande place aux activités axées sur l'exportation;
- 2) continuer d'accroître le financement de la recherche;
- 3) rendre les crédits d'impôt à la RS&DE entièrement remboursables;
- 4) régler le problème du réseau de transport afin de remédier au comportement monopolistique des sociétés ferroviaires canadiennes;
- 5) contester le programme américain de crédit d'impôt visant l'utilisation de la liqueur noire comme carburant aux termes des lois commerciales ou des accords de libre-échange pertinents.

Haute technologie

Le secteur de la haute technologie est constitué d'industries qui créent et fabriquent des technologies, celles-ci pouvant prendre la forme de produits, de communications ou de services⁴⁶. Certes, beaucoup d'industries innovent, mais cette définition n'englobe que les industries où les activités de haute technologie sont concentrées. Les industries de haute technologie sont le produit d'une dynamique mondiale de la science, de la technologie et de l'innovation qui évolue rapidement. Le secteur des technologies de l'information et des communications (TIC) fournit un exemple patent de la progression de notre économie vers une nouvelle ère, celle de l'économie numérique. Par ailleurs, l'émergence d'entreprises de biotechnologie laisse entrevoir le développement d'une autre filière de la haute technologie, celle de la bioéconomie.

46 Voir la définition de « haute technologie », employée ou adaptée par de nombreuses institutions de par le monde, dans M. Platzer, C.A. Novak et M. F. Kazmierczak, *Defining the High-Tech Industry*, American Electronics Association, février 2003, http://www.aeanet.org/Publications/idmk_naics_pdf.asp.

A. Les industries des technologies de l'information et des communications

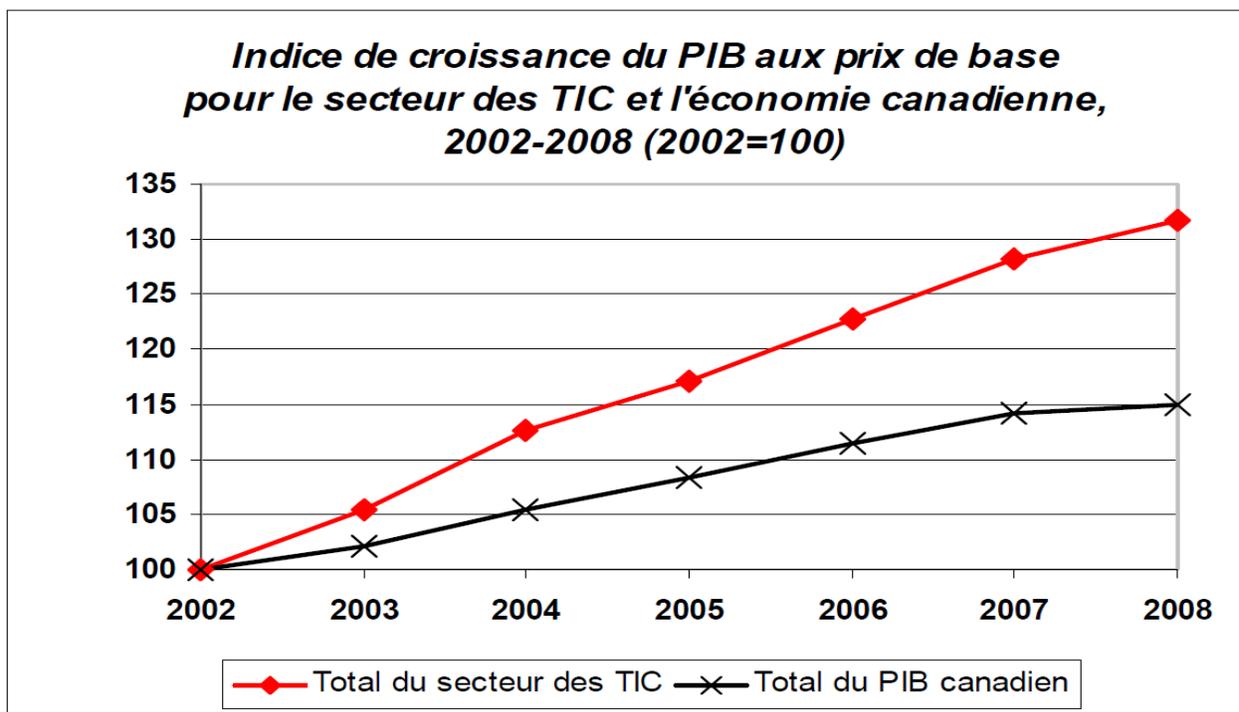
Le secteur des TIC a pris une place grandissante dans l'économie. Il y a à peine 30 ans, le téléphone était la technologie de communication la plus répandue, alors que de nos jours, les TIC exercent leur influence dans toutes les sphères de la vie. À la fin des années 1990, le secteur des TIC a connu une croissance impressionnante et s'est révélé l'un des moteurs principaux de la croissance nationale. Même depuis l'éclatement de la bulle technologique au début des années 2000, la part des TIC dans le PIB a augmenté plus rapidement que n'a progressé l'économie canadienne (voir le graphique 12). En 2008, la part du PIB relevant du secteur des TIC s'élevait à 59,2 milliards de dollars, pour une croissance annuelle de 4,8 %⁴⁷.

Certains changements ont suivi le déclin de 2000, symbolisé par la chute du cours des actions sur les marchés NASDAQ axés sur la haute technologie. Dans le secteur des TIC canadien, la part des recettes provenant de la fabrication a diminué, tandis que celle des services a augmenté de beaucoup. Au total, les 30 300 entreprises du secteur canadien des TIC ont généré des recettes totales de 150 milliards de dollars en 2007. Un peu moins de la moitié de ces recettes provenait des sous-secteurs du commerce de gros et de la fabrication des TIC, et 56 % provenaient du sous-secteur de services regroupant les services de télécommunications, les logiciels et services informatiques, la télédistribution et les autres services des TIC⁴⁸.

47 Industrie Canada, Profil statistique des technologies de l'information et des communications, avril 2009, http://www.ic.gc.ca/eic/site/ict-tic.nsf/fra/h_it05864.html.

48 http://www.ic.gc.ca/eic/site/ict-tic.nsf/fra/h_it05838.html.

Graphique 12



Source : Industrie Canada, Profil statistique des technologies de l'information et des communications, avril 2009.

En 2007, le secteur des TIC comptait pour environ 3,5 % des travailleurs canadiens avec 592 600 employés, et 43 % d'entre eux étaient titulaires d'un diplôme d'études universitaires, comparativement à 24 % des travailleurs canadiens⁴⁹. Ce secteur dynamique emploie donc une main-d'œuvre qui se distingue par un niveau élevé de scolarité. De plus, il exécute 38 % de la R-D du secteur privé au Canada avec des dépenses de R-D (en hausse depuis 2002) s'élevant à 6,0 milliards de dollars en 2007. Les entreprises du secteur des TIC sont relativement petites. En 2007, quatre entreprises sur cinq comptaient moins de dix employés et seulement une entreprise sur cinquante en comptait plus de cent. Plusieurs d'entre elles, comme Cisco et CGI, ont réussi à croître au cours des dernières décennies pour atteindre des niveaux de renommée mondiale. Certaines, comme Nortel, ont aussi développé tout un écosystème de petites entreprises régionales qui gravitent autour d'elles. Pourtant, même si le secteur des TIC a atteint un degré de maturité incontestable, il subit un ralentissement en raison de la récession mondiale qui sévit et ce sont les difficultés de financement qui suscitent les plus vives inquiétudes.

49 Industrie Canada, Profil du secteur canadien des TIC, novembre 2008, [http://www.ic.gc.ca/eic/site/ict-tic.nsf/vwapj/0107229f.pdf/\\$FILE/0107229f.pdf](http://www.ic.gc.ca/eic/site/ict-tic.nsf/vwapj/0107229f.pdf/$FILE/0107229f.pdf).

Durant la crise actuelle, cependant, les choses ont dégringolé, de sorte qu'on n'en est même pas encore là dans certains cas. Certaines entreprises réussissent bien, réalisent des ventes, décrochent de gros clients [puis], tout d'un coup n'arrivent, plus à se procurer d'argent. Elles ont un plan d'affaires en béton, mais tout est bouleversé.

Bernard Courtois, Association canadienne des technologies de l'information, 10 : 10:40

B. Les industries de la biotechnologie

Le secteur de la biotechnologie est jeune. Il a connu une croissance particulièrement rapide au cours de la dernière décennie. Les branches de la biotechnologie sont diversifiées et elles touchent notre vie de plusieurs manières et font dorénavant partie de ce qu'il convient de désigner la bioéconomie. On évalue la bioéconomie à 78 milliards de dollars par année, soit 6,4 % du PIB du Canada, et cela comprend les sous-secteurs industriels de la santé, de l'agriculture bovine et maraîchère, de bioprocédés miniers, de fabrication pharmaceutique et de produits chimiques ainsi que de distillerie⁵⁰. On estime que le nombre d'entreprises innovatrices en biotechnologie a presque doublé entre 1997 et 2005, pour passer de 282 à 532⁵¹. En 2005, les revenus de la biotechnologie atteignaient 4,2 milliards de dollars et les dépenses de R-D (dont certaines sont financées par le secteur public)⁵² s'élevaient à 1,7 milliard de dollars. Les entreprises de biotechnologie déclarent des produits et des procédés de biotechnologie par milliers; en 2003 par exemple, 5 000 produits et procédés en étaient au stade de la R-D et plus de 11 000 se trouvaient sur le marché. Les grappes de compétences en biotechnologie sont concentrées dans des régions relativement peuplées; on en trouve dans une vingtaine de villes à travers le Canada⁵³. En 2005, le secteur de la biotechnologie employait 13 433 personnes au Canada.

Les résultats d'un sondage présentés par BIOTECCanada⁵⁴ indiquent que le quart des entreprises seront à court de fonds d'ici six mois, que la moitié des entreprises disparaîtront d'ici la fin de 2009 et que les entreprises limitent leurs activités pour survivre. La crise financière a eu une importante incidence sur les sociétés de biotechnologie et, par conséquent, sur la poursuite de l'innovation en biotechnologie. La somme de nouveaux

50 Les chiffres avancés ici sont utilisés par BIOTECCanada et ont été publiés dans « *Measuring the Biobased Economy: A Canadian Perspective* », un article de William Pellerin et D. Wayne Taylor paru dans *Industrial Biotechnology* à l'hiver 2008 (vol. 4, n° 4, p.363-366).

51 Statistique Canada, Bulletin de l'analyse en innovation, 2008, n° 88-003-X au catalogue, vol. 10, n° 2; et Tendances canadiennes en biotechnologie, 2^e édition, p. 16, à partir de données de l'Enquête sur l'utilisation et le développement des biotechnologies – diverses années.

52 Statistiques en matière de biotechnologie de l'OCDE, 2006, p. 19. Selon ce rapport, les dépenses de R-D pour la biotechnologie qui provenaient du gouvernement fédéral représentaient 31,5 % des dépenses de R-D en biotechnologie du secteur privé.

53 Industrie Canada, Grappes de compétences en biotechnologies, http://www.ic.gc.ca/eic/site/cbc-qccb.nsf/fra/h_bq00009.html.

54 BIOTECCanada, « La biotechnologie est essentielle à la prospérité économique future, comme le pensent aussi les Canadiens! », Rapport d'analyse : secteur de la biotechnologie, 9 janvier 2009.

capitaux obtenus par les sociétés de biotechnologie a diminué de 41 % en 2008 par rapport à 2007⁵⁵. Un seul premier appel public à l'épargne (PAPE) en biotechnologie a été identifié en 2008 pour une valeur de 5,8 millions de dollars, par rapport à 28 PAPE ayant levé une somme de 1,7 milliard de dollars en 2007. En octobre et en novembre 2008, 13 sociétés canadiennes de biotechnologie ont soit arrêté leurs activités, soit fermé leurs portes, parfois en raison de faillites. Certains projets importants sont rangés au placard et plusieurs projets pharmaceutiques qui en sont au stade des essais cliniques pourraient y être forcés. Certaines entreprises sont vulnérables aux tentatives de prise de contrôle et d'acquisition qui déplaceront la propriété intellectuelle développée au Canada chez des concurrents étrangers.

Nous ne pouvons pas laisser la crise du crédit décimer l'industrie. Trop d'effort a été investi pour mener ces entreprises au stade de la commercialisation [...] Ces emplois sont très transférables [...] Dans le monde de la R-D, nous risquons d'exporter simplement notre propriété intellectuelle tout comme nous avons exporté nos ressources brutes dans le passé. Notre but, c'est d'instituer un climat qui nous permette d'exploiter cette valeur au Canada.

Peter Brenders, BIOTECanada, 10: 9:15

En ce moment, les difficultés de financement, entre autres dues à l'absence de marché du capital de risque au Canada, n'épargnent ni les industries TIC ni les industries de la biotechnologie qui espèrent qu'on prendra des mesures appropriées axées sur leurs principaux facteurs de succès (accès rapide au financement, incitatifs fiscaux, employés de talent, par exemple).

Les entreprises de haute technologie ont soulevé l'importance de resserrer les liens avec les investisseurs de capital de risque américains, mais certains obstacles limitent l'entrée de capitaux étrangers au Canada.

[...] il n'y aura jamais assez de capital de risque au Canada et [...] nous manquons d'investisseurs mûrs et expérimentés comme il y en a aux États-Unis. Ces investisseurs n'ont pas seulement de l'argent à offrir. Ils apportent aussi leur expérience de gestion, leur expérience de la manière de faire grossir l'entreprise. Je sais par exemple qu'Israël encourage les entreprises à se procurer leur capital en dehors du pays parce qu'ils savent qu'ils possèdent les connaissances scientifiques, mais pas le savoir-faire connexe sur le plan de la commercialisation à l'échelle mondiale et du développement de l'entreprise.

Bernard Courtois, Association canadienne des technologies de l'information, 10: 9:35

Ainsi, les industries de biotechnologie souhaitent une clarification de l'application des changements apportés récemment à l'article 116 de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, de manière qu'elles puissent avoir davantage accès au capital de risque américain.

55 BIOTECanada, Rapport d'analyse (à partir de Thomson Reuters), 9 janvier 2009.

On a beaucoup progressé au niveau de la modification de la convention fiscale conclue entre le Canada et les États-Unis pour reconnaître les sociétés à responsabilité limitée. Le problème, c'est que nous continuons d'achopper sur un détail administratif appelé le Certificat 116, qui exige une foule de signatures. [...] Il faut régler ce problème.

Peter Brenders, BIOTECanada, 10: 9:35

Par ailleurs, les entreprises de haute technologie sont fortes sur le plan de l'innovation, mais elles gagneraient à renforcer leurs activités de commercialisation. Les questions de propriété intellectuelle comme la *Loi sur le droit d'auteur*, le transfert technologique (suivant le modèle par exemple de l'Université de Waterloo) et la sécurité des données sont également au nombre des éléments soulevés. Somme toute, dans le secteur de la haute technologie, en dépit de ces inquiétudes, on semble unanime pour appuyer la création de valeur et pour capitaliser sur la technologie et l'innovation pour guider le succès.

Les représentants de l'industrie ont félicité le gouvernement pour la stratégie Avantage Canada et le programme de crédit d'impôt à la recherche scientifique et au développement expérimental, bien plus généreux, selon eux, que les programmes similaires d'autres pays. Ils pensaient aussi du bien de certains éléments du dernier budget fédéral :

En ce qui concerne l'infrastructure du secteur de la connaissance, je tiens à féliciter le gouvernement pour avoir reconnu, dans son budget de février 2009, que l'infrastructure, ce n'est pas seulement ce qui est fait de briques et de mortier, mais aussi par exemple, les applications de la bande passante, dont nous avons parlé, qui ressemblent à un projet de génie civil, mais qui constituent manifestement un catalyseur économique [...] le dossier de santé électronique, le dossier médical électronique, ont peut-être l'apparence d'un projet de TI, mais constituent en fait un élément d'infrastructure fondamental essentiel pour administrer un système de santé moderne.

Bernard Courtois, Association canadienne de la technologie de l'information, 10: 10:45

Les représentants du secteur de la haute technologie ont demandé au gouvernement fédéral sept améliorations afin de surmonter les défis actuels et futurs :

- 1) veiller à ce que les fonds supplémentaires octroyés à la BDC et à EDC servent à soutenir le financement par capital-risque;
- 2) créer un programme, relevant possiblement de la BDC, permettant d'offrir aux entreprises de haute technologie qui font de la R-D des prêts garantis par leurs pertes fiscales;
- 3) instituer, à l'intention des sociétés qui investissent dans la R-D, une exemption à l'égard des gains en capital pour les nouveaux investissements;

- 4) élargir le caractère remboursable du crédit d'impôt à la recherche scientifique et au développement expérimental au-delà des entreprises privées sous contrôle canadien;
- 5) éliminer le « Certificat 116 »;
- 6) faire du gouvernement un utilisateur modèle de la haute technologie;
- 7) mettre à jour la *Loi sur le droit d'auteur*.

Minéraux et métaux

L'apport de l'industrie des minéraux et des métaux au PIB du Canada a atteint 42 milliards de dollars en 2007, dont 10 milliards au titre de l'extraction minière et 32 milliards au titre de la transformation et de la fabrication de produits à base de minéraux. En 2007, l'industrie employait 363 000 Canadiens, dont 51 000 pour l'extraction minière, 55 000 pour la fabrication de produits minéraux non métalliques, 79 000 pour la première transformation des métaux et 179 000 pour la production de métaux ouvrés⁵⁶.

Le Canada est l'un des plus importants pays miniers au monde, avec ses 222 mines en activité qui produisent plus de 60 minéraux et métaux. Ces mines sont éparpillées dans toutes les régions du pays, en particulier dans les contrées rurales et du Nord. De même, comme les mines sont situées à proximité de plus de 1 200 collectivités autochtones, elles emploient beaucoup d'Autochtones⁵⁷. Le Canada a aussi une industrie de transformation des minéraux relativement importante, qui compte 38 fonderies et affineries de métaux non ferreux actives dans six provinces (voir le tableau 7).

56 Association minière du Canada, *Faits et chiffres 2008 : Rapport sur la situation de l'industrie minière au Canada*, 2009.

57 Ressources naturelles Canada, *Les minéraux et les métaux du Canada : Principaux faits*, 2009.

Tableau 7
Fonderies et affineries de métaux non ferreux, janvier 2008

Province	Type d'établissement	Produits
Colombie-Britannique	2 fonderies, 1 fonderie-affinerie, 1 usine de transformation	aluminium, bismuth, cadmium, germanium, métaux précieux, molybdène, plomb et zinc
Alberta	1 affinerie	cobalt et nickel
Manitoba	2 fonderies-affineries	cadmium, cobalt, cuivre, nickel et zinc
Ontario	3 fonderies, 4 affineries, 4 fonderies-affineries, 1 usine de conversion	aluminium, argent cadmium, cobalt, cuivre, indium, métaux précieux, nickel, platine, or, plomb et sélénium,
Québec	13 fonderies, 4 affineries, 1 fonderie-affinerie	aluminium, antimoine, cadmium, cuivre, étain, fer, lithium, métaux précieux, plomb, sélénium, tellure, titane et zinc
Nouveau-Brunswick	1 fonderie	bismuth, métaux précieux et plomb

Source : Association minière du Canada, Faits et chiffres 2008 : Rapport sur la situation de l'industrie minière au Canada, 2009.

Les activités des sociétés minières canadiennes ont souvent une envergure multinationale. Les entreprises canadiennes détiennent des intérêts dans plus de 8 000 propriétés d'exploration minière et d'exploitation minière dans plus de 100 pays⁵⁸.

Selon l'Association minière du Canada, 3 034 entreprises canadiennes appuient l'industrie dans divers domaines de spécialisation, notamment :

- 94 firmes d'experts-conseils géotechniques;
- 233 firmes d'experts-conseils en environnement;
- 127 firmes d'experts-conseils en exploration;
- 108 cabinets d'avocats et services financiers;
- 65 organismes d'éducation et de formation;

58 *Ibid.*, p. 1.

- 32 entrepreneurs en minéralurgie;
- 65 entreprises d'équipement de broyage et convoyage;
- 89 entreprises de fournitures de laboratoire et d'appareillage;
- 223 sociétés d'équipement de minéralurgie;
- 108 sociétés de transport⁵⁹.

Bien que très visible dans les petites collectivités éloignées d'un bout à l'autre du Canada, l'industrie contribue aussi à l'économie des grandes villes canadiennes. Toronto vient en tête des villes dans le monde entier pour le financement des activités minières. En effet, 80 % de toutes les transactions de capitaux miniers ont été faites à la Bourse de Toronto en 2007⁶⁰.

L'industrie minière canadienne est affectée par l'actuel ralentissement économique mondial, comme elle l'est aussi périodiquement en raison du caractère cyclique de son fonctionnement :

Pour ce qui est de la situation actuelle, disons que les entreprises s'ajustent aux prix des minéraux. L'un de leurs rôles fondamentaux est d'adapter leurs activités pour tenir compte des prix des minéraux. Ces prix sont généralement des prix mondiaux qui fluctuent en fonction des échanges commerciaux internationaux. [...] Certains pays en particulier ont géré leur niveau d'endettement [...] pour assurer leur prospérité future.

Paul Stothart, Association minière du Canada, 10: 11:00

Contrairement à bien des industries dont les activités sont presque entièrement axées sur la fabrication, l'industrie canadienne des minéraux et des métaux n'a pas à composer avec un nouveau concurrent étranger puissant depuis l'accession de la Chine à l'OMC en 2001. La présence de la Chine sur le marché international se fait surtout sentir du côté de la demande... et cette influence est favorable :

L'essor de la Chine a eu comme principal effet de faire augmenter les prix des minéraux. La plupart de nos exportations de minéraux continuent d'être acheminées vers les États-Unis, mais les prix sont influencés mondialement par la demande chinoise. [...] Il est évident que la hausse des prix est profitable à la fois aux entreprises et aux employés.

59 Association minière du Canada, *op. cit.*, 2009.

60 *Ibid.*

Les représentants de l'industrie ont fait état d'un certain nombre de difficultés d'ordre structurel que l'industrie doit surmonter : 1) la baisse des réserves de minéraux; 2) les problèmes de ressources humaines qui sont exacerbés par des facteurs démographiques et par la façon dont l'industrie est perçue, 3) la réglementation et les politiques en matière environnementale et 4) le manque de concertation à l'échelle nationale.

Les réserves de métaux communs et précieux du Canada ont sensiblement diminué au cours du dernier quart de siècle. La baisse la plus spectaculaire a été observée pour les réserves de plomb, de zinc, de molybdène et d'argent, qui ont diminué de plus de 80 % entre 1980 et 2005. Le niveau des réserves de cuivre et de nickel a pour sa part baissé de plus de la moitié au cours de cette période. De même, les réserves d'or n'étaient plus en 2005 que le tiers de ce qu'elles étaient dix ans plus tôt (voir le tableau 8). Un représentant de l'industrie a insisté là-dessus :

Les réserves de minéraux sont un enjeu pour l'industrie. Les réserves canadiennes prouvées et probables de métaux communs et de quelques autres minéraux n'ont pas cessé de diminuer au cours des 25 dernières années, et il faut renverser cette tendance.

Tableau 8
Réserves canadiennes de différents minéraux, 1980-2005

Année	Cuivre (000 t)	Nickel (000 t)	Plomb (000 t)	Zinc (000 t)	Molybdène (000 t)	Argent (t)	Or (t)
1980	16 714	8 348	9 637	27 742	551	33 804	826
1985	14 201	7 041	8 503	24 553	331	29 442	1 373
1990	11 261	5 776	5 643	17 847	198	20 102	1 542
1995	9 250	5 832	3 660	14 712	129	19 073	1 540
2000	7 419	4 782	1 315	8 876	97	13 919	1 142
2005	6 589	3 960	552	5 063	95	6 684	965

Note : t = tonne métrique.

Source : Association minière du Canada, Faits et chiffres 2008 : Rapport sur la situation de l'industrie minière au Canada, 2009.

Un représentant de l'Association minière du Canada a soutenu que, sans une relance efficace des projets d'exploration, les réserves canadiennes des principaux minéraux demeureront à un niveau dangereusement bas, ce qui nuira aux investissements dans les exploitations de produits à valeur ajoutée. De plus, sans exploration soutenue et efficace, la production épuisera les nouvelles réserves; les fonderies et affineries s'en remettront de plus en plus à l'importation de matières premières; et l'industrie canadienne des métaux et des minéraux sera exposée à de grands risques concurrentiels et

stratégiques. Il a ajouté que l'investissement fédéral et provincial dans les géosciences a diminué de moitié depuis 1988, de sorte que d'importantes régions canadiennes demeurent encore mal cartographiées.

L'industrie sera aussi confrontée à un défi de taille sur le plan des ressources humaines au cours des dix prochaines années. Comme l'a expliqué un représentant de l'industrie :

Le renouvellement de la main-d'œuvre représente un défi [...] l'industrie minière a un problème démographique. Les jeunes n'envisagent pas de faire carrière dans le domaine minier lorsque les choses vont mal; ils le font lorsque les choses vont bien. Lorsqu'ils terminent leurs études, il n'y a pas d'emplois...

Jon Baird, Association canadienne des exportateurs d'équipements et services miniers, 10: 11:05

On estime qu'environ 65 % des géoscientifiques atteindront l'âge de la retraite (c'est-à-dire, 65 ans) au cours de la prochaine décennie et que l'industrie aura besoin de 60 000 à 90 000 travailleurs d'ici 2017⁶¹. De plus, le problème de recrutement est plus aigu que ne le laissent supposer les statistiques de base puisque la réalité démographique frappe plus durement le secteur minier que d'autres secteurs, car il attire moins de femmes, de jeunes et de membres des minorités.

Les représentants de l'industrie minière estiment par ailleurs que l'industrie minière canadienne est trop fragmentée :

L'industrie minière est très fragmentée [...] Nous n'avons pas d'objectif national [...] Les ressources relèvent de la compétence [des provinces]. Je crois que c'est de là que vient notre balkanisation.

Jon Baird, Association canadienne des exportateurs d'équipements et services miniers, 10: 11:50

Je crois qu'il vaudrait la peine d'envisager une stratégie nationale en matière d'exploitation minière qui comprendrait des volets sur la R-D et sur les infrastructures, ainsi que des incitatifs à la réalisation d'activités à valeur ajoutée et à la modernisation des usines de traitement.

Paul Stothart, L'Association minière du Canada, 10: 11:50

Malgré ces difficultés, les représentants de l'industrie sont généralement optimistes quant à l'avenir à long terme de l'industrie. Ils ont fait mention des possibilités énormes offertes par le marché chinois. À l'heure actuelle, on dénombre deux véhicules par tranche

61 Paul Stothart, Association minière du Canada, *Témoignages* [10:10:55], 14 mai 2009.

de 100 personnes en Chine, comparativement à environ 95 par tranche de 100 personnes aux États-Unis; cet écart est appelé à rétrécir. La popularité grandissante de l'alimentation intensive et des régimes à base de protéines en Chine et en Inde est de bon augure pour les ventes canadiennes de potasse. Les investissements de la Chine dans l'énergie nucléaire sont aussi de bon augure pour les ventes canadiennes d'uranium. La croissance de la classe moyenne partout dans le monde devrait aussi faire augmenter la demande d'or, de diamants et d'autres métaux précieux⁶².

L'industrie a profité d'une baisse du coût de ses intrants depuis le début de la récession mondiale. Les représentants de l'industrie affirment, en outre, que l'industrie minière canadienne bénéficie d'un traitement fiscal raisonnablement concurrentiel. La situation devrait continuer de s'améliorer, puisque le taux d'imposition des sociétés sera ramené à 15 % d'ici 2012. Aux dires d'un représentant de l'industrie toutefois, le traitement fiscal des investissements dans l'exploration minérale en profondeur, dans les ouvrages souterrains existants, pourrait être plus avantageux. L'industrie est également très favorable à l'idée du libre-échange et à l'adoption de politiques en ce sens et trouve particulièrement encourageante l'importance accordée par le gouvernement du Canada aux accords sur la promotion et la protection des investissements étrangers (APIE) :

Les APIE [...] sont utiles même s'ils ne sont pas beaucoup utilisés. Ils fournissent certaines indications aux pays étrangers et rassurent les entreprises qui investissent dans ces pays parce qu'elles savent que s'il y a un différend, elles pourront s'en remettre à un arbitre indépendant ou à des règles indépendantes pour le régler.

Paul Stothart, Association minière du Canada, 10: 12:05

Pour surmonter les constants défis d'ordre structurel, les représentants de l'industrie demandent au gouvernement fédéral d'apporter huit améliorations à ses politiques, à savoir :

- 1) créer un cadre stratégique de nature à encourager les dépenses d'exploration et le maintien d'une industrie minière solide et dynamique;
- 2) établir une cartographie géologique moderne du Canada;
- 3) améliorer le traitement fiscal des investissements dans l'exploration minérale en profondeur, dans les ouvrages souterrains existants;
- 4) fixer des cibles en matière de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre qui sont réalisables et mettre en place un régime réglementaire efficace et efficace sans créer de chevauchement avec d'autres sphères de compétences;

62 Paul Stothart, Association minière du Canada, *Témoignages* [10:11:00], 14 mai 2009.

- 5) rejeter le projet de loi C-300;
- 6) accroître la collaboration à l'échelle nationale;
- 7) outre le Centre d'excellence en innovation minière de Sudbury, créer trois autres centres d'excellence, un en Colombie-Britannique, un en Saskatchewan et un au Québec;
- 8) rendre permanent le crédit d'impôt à l'exploration minière.

Fournisseurs de matériel ferroviaire

La fabrication de matériel ferroviaire roulant fait partie du sous-secteur de la fabrication du matériel de transport (plus important sous-secteur manufacturier au Canada). Les fabricants de matériel ferroviaire roulant conçoivent et fabriquent l'équipement suivant : régaleuse à ballast (équipement de voie ferrée), wagons automoteurs, locomotives diesel électriques, matériel de voie ferrée (poseur de rails, régaleuse à ballast), locomotives de mine et pièces, wagons de train de banlieue rapide, pose de voie ferrée et dameuse, wagons de métro et trolleybus.

La fabrication de matériel ferroviaire est très fortement spécialisée et axée sur les exportations, puisque plus de 70 % des expéditions de locomotives et d'équipement de transport urbain sont destinées à l'étranger, principalement aux États-Unis. La quasi-totalité des systèmes ferroviaires et de transport urbain canadien et de véhicules connexes sont fournis par des entreprises canadiennes, tandis que les grands réseaux et les composantes comme les moteurs ou les ordinateurs sont importés des États-Unis. L'Association canadienne des fournisseurs de chemins de fer représente au-delà de 400 de ces entreprises, dont les ventes nationales s'élèvent à 4 milliards de dollars par année. De même, plus de 300 d'entre elles génèrent des ventes à l'exportation totalisant 5 milliards de dollars, ce qui porte l'extrant total de l'industrie à plus de 9 milliards de dollars par année. Les fournisseurs de matériel ferroviaire emploient plus de 60 000 Canadiens.

Les fournisseurs de matériel ferroviaire se sont engagés à amorcer une transformation à long terme qui réduira sensiblement les émissions nocives grâce à l'utilisation de nouvelles technologies innovatrices de réduction des émissions. L'industrie croit qu'elle peut aider le gouvernement canadien à atteindre ses objectifs environnementaux. C'est précisément cet objectif qui fait dire à l'Association canadienne des fournisseurs de chemins de fer qu'il est temps de mettre à niveau le réseau ferroviaire canadien :

Je vais vous dire : 300 locomotives sont stationnées en ce moment. Elles ont été mises hors service. Il en est de même pour plus de 20 000 wagons à marchandises. C'est le moment idéal pour effectuer une mise à jour.

Jay Nordenstrom, Association canadienne
des fournisseurs de chemins de fer, 7: 9:30

L'Association demande au gouvernement fédéral :

- 1) de rendre les crédits d'impôt à la RS&DE entièrement remboursables;
- 2) d'offrir aux entreprises de chemin de fer des encouragements fiscaux pour qu'elles investissent dans des technologies de réduction des émissions nocives.

RECOMMANDATIONS

1. Que le gouvernement du Canada veuille à établir des conditions propices à la compétitivité des entreprises canadiennes à l'échelle mondiale. Il devrait notamment s'assurer de l'uniformité et de la prévisibilité de la réglementation, et maintenir au minimum les impôts payés par les entreprises et les contribuables canadiens, y compris les charges sociales.
2. Que le gouvernement du Canada, pour préserver les secteurs pétrolier et gazier, minier et des produits chimiques qui sont d'une importance vitale, et pour que les industries puissent mieux évaluer les coûts qui en résultent, établisse un cadre de réglementation de l'environnement clair et prévisible qui protège notre environnement naturel tout en représentant une approche équilibrée pour les secteurs qui jouent un rôle crucial dans la création d'emplois et de nouveaux débouchés économiques pour les Canadiens.
3. Que le gouvernement du Canada revoie ses politiques et ses mesures réglementaires et fiscales pour s'assurer qu'elles contribuent sensiblement à l'exploitation des sources d'énergie propre et renouvelable, favorisent la recherche et le développement (R-D) dans ce domaine et procurent un soutien important aux sociétés et provinces qui s'adonnent à ces activités.
4. Que le gouvernement du Canada mette en place un crédit d'impôt pour les jeunes diplômés en régions-ressources afin de permettre aux économies régionales de disposer d'une main-d'œuvre qualifiée.
5. Que le gouvernement du Canada étudie les crédits d'impôt à la recherche scientifique et au développement expérimental, dont la question du remboursement partiel, et envisage d'y apporter des changements propres à stimuler l'investissement en R-D.
6. Que le gouvernement du Canada revoie ses politiques et pratiques en matière d'approvisionnement, surtout celles qui concernent les achats de la Défense nationale et qu'il :
 - A. Examine le mode d'approvisionnement du gouvernement, ainsi que les retombées industrielles et régionales (RIR) connexes pour déterminer s'ils pourraient contribuer à accroître les moyens d'action de l'industrie canadienne;

et

- B. Examine l'approche appliquée au soutien en service (SES) pour les approvisionnements du secteur aérospatial afin de déterminer si elle pourrait contribuer à accroître les moyens d'action de l'industrie canadienne.
7. Que le gouvernement du Canada examine le régime des actions accréditatives en vue de faciliter l'accès des petites entreprises du secteur du pétrole et du gaz et du secteur minier au capital dont elles ont besoin pour financer leurs activités d'exploration.
 8. Que le gouvernement du Canada cherche des moyens de stimuler l'investissement de capital de risque étranger au Canada.
 9. Que le gouvernement du Canada maintienne et élargisse l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense, tout en continuant à exiger le remboursement des prêts afin de s'assurer que les Canadiens en ont pour leur argent.
 10. Que le gouvernement du Canada trouve, le plus tôt possible, un programme substitut ou un autre mécanisme de financement en remplacement de Partenariat technologique Canada afin d'appuyer la R-D stratégique et des projets pilotes de l'industrie qui visent à apporter des avantages économiques, sociaux et environnementaux pour les Canadiens.
 11. Que le gouvernement du Canada établisse un plan spatial à long terme.
 12. Que le gouvernement du Canada effectue un examen des politiques et pratiques canadiennes en matière de mesures antidumping et compensatoires, ainsi que de leur application, afin que les lois et les pratiques du Canada sur les recours commerciaux restent à jour et efficaces. Cet examen devrait également comprendre des comparaisons avec d'autres membres de l'Organisation mondiale du commerce, comme l'Union européenne et les États-Unis.
 13. Que le gouvernement facilite l'accès des manufacturiers canadiens aux marchés d'exportation et s'attaque proactivement aux irritants commerciaux, comme la subvention américaine relative à la liqueur résiduaire du secteur des pâtes et papiers, les mesures réglementaires touchant le commerce international des armes, et la législation « Buy American », qui nuisent au secteur manufacturier canadien.

14. Que le gouvernement du Canada envisage la suppression des obstacles à la concurrence dans l'industrie ferroviaire pour stimuler la concurrence dans le transport des marchandises.

15. Que le gouvernement continue à appuyer l'économie forestière du Canada en élaborant des politiques qui favorisent l'innovation dans le secteur forestier, y compris la R-D dans les technologies vertes comme la production d'éthanol cellulosique et de biomasse forestière, en investissant dans la formation professionnelle ou d'appoint et en venant en aide aux collectivités qui dépendent depuis toujours de sous-secteurs qui connaissent un déclin structurel. Le gouvernement devrait notamment continuer de faire appel à Exportation et développement Canada (EDC) et à la Banque de développement du Canada pour appuyer les nouveaux investissements dans ce secteur, et veiller à ce qu'EDC ait la latitude voulue pour financer toute entreprise nationale. Même s'il appuie l'économie forestière, le gouvernement doit demeurer conscient de ses obligations en vertu de l'Accord sur le bois d'œuvre résineux, de l'Accord sur le libre-échange nord-américain et d'autres accords commerciaux.

16. Que le gouvernement du Canada adopte une politique encourageant l'utilisation du bois dans la construction et la rénovation des édifices fédéraux.

17. Que le gouvernement examine toutes les recommandations faites par les témoins, exposées dans des sections précédentes du présent rapport.

ANNEXE A

LISTE DES TÉMOINS QUI ONT COMPARU DEVANT LE SOUS-COMITÉ SUR LES SECTEURS INDUSTRIELS CANADIENS

Organisations et individus	Date	Réunion
<p>Association des produits forestiers du Canada Avrim Lazar, président et chef de la direction</p>	2009/03/12	2
<p>Conseil de l'industrie forestière du Québec Guy Chevette, président-directeur général Michel Vincent, directeur, Direction de l'économie, marchés et commerce international</p>		
<p>Fédération des producteurs de bois du Québec André Roy, second vice-président Daniel Roy, directeur adjoint</p>		
<p>Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier Renaud Gagné, vice-président, Québec</p>		
<p>Ministère de l'Industrie François Delorme, économiste en chef et directeur général, Direction générale de l'analyse de la politique micro-économique, Secteur de la politique stratégique Billy Hewett, directeur général, Direction générale de la politique et des services sectoriels, Secteur de l'industrie Emilee Pedruchny, directrice, Renseignements et analyses sectoriels, Direction générale des technologies de l'information et des communications, Secteur du spectre, des technologies de l'information et des télécommunications</p>	2009/03/24	3
<p>Banque de développement du Canada Edmée Métivier, vice-présidente exécutive, Financement et consultation</p>	2009/03/31	4
<p>Exportation et développement Canada Benoit Daignault, premier vice-président, Développement des affaires</p>		
<p>Association des produits forestiers du Nouveau-Brunswick Mark Arsenault, président et directeur général</p>	2009/04/02	5

Organisations et individus	Date	Réunion
Association des propriétaires de machinerie forestière du Québec Inc. Éric Dionne, membre Jacques Dionne, membre	2009/04/02	5
Coast Forest Products Association R.M. Jeffery, président et directeur général		
Conference Board du Canada Michael Burt, directeur associé, Perspectives industrielles, commerce et investissement Valerie Poulin, économiste, Perspectives industrielles, commerce et investissement	2009/04/21	6
Manufacturiers et exportateurs du Canada Jayson Myers, président		
Association canadienne des fabricants de produits chimiques Fiona Cook, directrice, Affaires économiques et commerciales Richard Paton, président et directeur général	2009/04/23	7
Association canadienne des fournisseurs de chemins de fer Jay Nordenstrom, directeur exécutif		
Association des industries aérospatiales du Canada Claude Lajeunesse, président et directeur général	2009/04/28	8
Bombardier Inc. George Haynal, vice-président, Affaires gouvernementales		
CAE Inc. Nathalie Bourque, vice-présidente, Affaires publiques et Communications mondiales		
Pratt & Whitney Canada J. Richard Bertrand, vice-président, Affaires gouvernementales		
Association canadienne des producteurs pétroliers David Daly, directeur, Politique budgétaire	2009/05/05	9
Canadian Association of Oilwell Drilling Contractors Don Herring, président		
Small Explorers and Producers Association of Canada Gary Leach, directeur exécutif		

Organisations et individus	Date	Réunion
Association canadienne de la technologie de l'information	2009/05/14	10
Hicham Adra, membre du comité exécutif, Comité des affaires avec le secteur public		
Terry Ansari, vice-président, Business Solutions Group, Cisco Systems Canada Co.		
Bernard Courtois, président et directeur général		
Association canadienne des exportateurs d'équipements et services miniers		
Jon Baird, directeur général		
Association minière du Canada		
Paul Stothart, vice-président, Affaires économiques		
BIOTECanada		
Peter Brenders, président et chef de la direction		
Rainer Engelhardt, chef de la direction, Eulytica Biologics		

ANNEXE B LISTE DES MÉMOIRES PRÉSENTÉS AU SOUS- COMITÉ SUR LES SECTEURS INDUSTRIELS CANADIENS

Organisations et individus

Association canadienne des fournisseurs de chemins de fer

Association canadienne des producteurs pétroliers

Association des produits forestiers du Canada

Association des propriétaires de machinerie forestière du Québec Inc.

Association minière du Canada

BIOTECanada

La société canadienne des ingénieurs aînés

Ministère de l'Industrie

DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

Conformément à l'article 109 du Règlement, le Comité demande au gouvernement de déposer une réponse globale au présent rapport.

Un exemplaire des procès-verbaux pertinents du Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie ([séances nos 5, 21, 22 et 23](#)) est déposé et un exemplaire des procès-verbaux pertinents du Sous-comité sur les secteurs industriels canadiens ([séances nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12](#)) est déposé.

Respectueusement soumis,

Le président,

L'hon. Michael D. Chong, député

**Opinion dissidente
du Parti conservateur**

**RELATIVEMENT AU RAPPORT DU SOUS-COMITÉ SUR LES SECTEURS
INDUSTRIELS CANADIENS**
présenté au Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie

**Respectueusement soumis par :
Mike Lake, député**

INTRODUCTION

Le Parti conservateur du Canada (PCC) souhaite présenter une opinion dissidente relativement au rapport du Sous-comité sur les secteurs industriels canadiens relevant du Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie.

Le PCC souhaite remercier les témoins qui ont comparu devant le Comité, dont bon nombre ont traversé le pays, de leur constante volonté d'assurer la vigueur et le succès des secteurs industriels du Canada. Une bonne partie du rapport porte directement sur les témoignages offerts par ces témoins et présente une explication approfondie et équilibrée des défis auxquels se heurtent les secteurs industriels canadiens.

En particulier, les discussions sur l'effet de l'économie mondiale sur le pays ont été fructueuses. L'ampleur de cet effet, malgré la vigueur relative du Canada, a remis en contexte les défis économiques actuels.

Selon le rapport, le gouvernement est bien placé pour se rétablir de l'actuelle crise économique plus rapidement que les autres pays. Le rapport confirme ainsi ce qu'affirment des spécialistes du monde entier au sujet du Canada, dont beaucoup reconnaissent le rôle que le *Plan d'action économique du Canada* a joué pour protéger le Canada des pires effets de la crise économique mondiale. Voici donc les propos que tenait le FMI au sujet du Canada le 22 mai dernier :

« S'appuyant sur les mesures permanentes d'allégement fiscal annoncées en octobre 2007, les autorités ont présenté un nouveau plan de relance d'environ 2,8 % du PIB en janvier 2009. Si l'on prend en compte les mesures supplémentaires au niveau provincial qui ont été annoncées à la suite du budget fédéral, ces mesures de relance sont parmi les plus importantes des pays du G-20. Le plan de relance mise principalement sur les dépenses d'infrastructure, l'appui aux secteurs vulnérables, le renforcement des dispositifs de protection sociale et des programmes de reconversion professionnelle, ainsi que des réductions d'impôts et des incitations fiscales. [...] Les autorités ont fait preuve d'initiative pour préserver la stabilité financière. »

Bien que le rapport contienne de nombreux éléments encourageants du même type, les partis d'opposition ont malheureusement formulé et appuyé quelques recommandations qui découlent bien plus de la partisanerie que d'un intérêt véritable pour les secteurs industriels dont les représentants ont témoigné. C'est en raison de cette malheureuse partisanerie de la part des partis d'opposition et des inexactitudes de faits contenues dans leurs recommandations que nous ne pouvons pas appuyer l'intégralité du rapport et devons par conséquent soumettre la présente opinion dissidente.

OPINION DIVERGENTE CONCERNANT CERTAINES RECOMMANDATIONS

Appui du secteur forestier

Le PCC reconnaît l'importance d'appuyer l'économie forestière d'un bout à l'autre du Canada, particulièrement en Colombie-Britannique, en Alberta, au Québec et au Nouveau-Brunswick, où elle occupe la plus grande place. Le Comité a entendu de nombreux témoins de ce secteur. Ils ont affirmé très clairement que le gouvernement ne doit pas tenter de figer l'économie forestière dans sa situation actuelle; il doit plutôt favoriser l'innovation et assurer l'accès au financement par l'intermédiaire d'EDC et de la BDC, tout en évitant de prendre des mesures qui risquent de miner notre relation commerciale avec les États-Unis.

Malheureusement, les membres de l'opposition au Comité ont appuyé une recommandation que n'ont pas soutenue ni même mentionnée les spécialistes qui ont témoigné. Selon cette recommandation, il faudrait :

« Que le gouvernement du Canada adopte une politique encourageant l'utilisation du bois dans la construction et la rénovation des édifices fédéraux. »

Cette recommandation est troublante, et ce, pour les raisons suivantes :

- Les aciéries du Canada, ou même les producteurs d'autres produits de l'industrie de la construction, s'élèveront très probablement contre une politique qui favoriserait une autre industrie au détriment de la leur.
- La population canadienne s'attend à ce que son gouvernement recherche toujours l'optimisation des ressources lorsqu'il construit des édifices fédéraux. Les gouvernements devraient toujours rechercher la solution la plus rentable pour les contribuables, plutôt que de risquer d'imposer à ces derniers des coûts plus élevés, à des fins purement partisanses.

Cette recommandation est tout simplement irréfutable. Si elle était mise en œuvre, elle aurait une incidence défavorable sur les contribuables et aurait pour effet de dresser les industries canadiennes les unes contre les autres à un moment où toutes font face aux effets fâcheux de la crise économique mondiale. Les recommandations formulées par les témoins -- par exemple, appuyer l'innovation et faire en sorte que la BDC et EDC continuent de soutenir l'économie forestière -- offrent une bien meilleure avenue.

Il faut toutefois reconnaître qu'en général, le Comité s'est tenu loin des recommandations comportant d'importantes subventions directes au secteur de la foresterie, qui auraient violé les engagements commerciaux du Canada. Il a plutôt accepté une recommandation qui confirme les mesures que le gouvernement est déjà en train de prendre, soit de soutenir l'innovation dans le secteur forestier et de préparer ce dernier à jouer un rôle essentiel dans la création des emplois à l'avenir.

Jeunes diplômés

Une autre recommandation inacceptable contenue dans le rapport du Comité propose :

« Que le gouvernement du Canada mette en place un crédit d'impôt pour les jeunes diplômés en région ressources afin de permettre aux économies régionales de disposer d'une main-d'œuvre qualifiée, gage d'innovation. »

Le PCC doit s'élever contre cette recommandation pour diverses raisons :

- Premièrement, la recommandation est floue et mal formulée. Elle ne précise pas quelles régions seront touchées, de sorte que des régions qui présentent déjà une bonne santé économique pourraient profiter des retombées d'une subvention indirecte.
- Deuxièmement, la recommandation n'explique pas comment la présence de jeunes diplômés dans les régions ressources pourrait garantir l'innovation dans les situations où il n'existe pas de postes; il semble plus réaliste de créer des débouchés pour les jeunes diplômés que de les expédier dans des régions où ils risquent d'avoir de la difficulté à trouver un emploi. Essentiellement, la recommandation aura pour effet soit de créer inutilement une mesure incitative supplémentaire pour pousser les jeunes diplômés à emménager dans des régions déjà prospères, soit d'encourager les jeunes diplômés à s'installer dans des régions qui connaissent déjà chômage et dont les résidents cherchent du travail. Dans ce dernier cas, le gouvernement se trouverait à subventionner l'accroissement de la concurrence en vue d'emplois déjà rares.
- Enfin, cette recommandation favorise exclusivement les jeunes diplômés et pourrait avoir un effet défavorable sur les travailleurs plus âgés.

Partenariat technologique Canada et ISAD

Aux deux recommandations ci-dessus qui comportent de graves lacunes, s'ajoutent deux autres cas où les recommandations sont mal formulées et pourraient laisser au lecteur une image inexacte ou incomplète des défis auxquels se heurtent les secteurs industriels du Canada ou des mesures que prend le gouvernement pour y réagir.

La première de ces recommandations invite le gouvernement à trouver un programme de remplacement de Partenariat technologique Canada (PTC). En fait, ce dernier a déjà été remplacé par l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense (ISAD). L'ISAD est un outil plus efficace et responsable pour offrir des fonds aux principaux utilisateurs de PTC. Il est difficile de dire si la recommandation invite le gouvernement à créer un autre programme distinct et parallèle afin d'appuyer le secteur de l'aérospatiale (plutôt que d'injecter tout simplement des fonds supplémentaires dans l'ISAD) ou si elle invite le gouvernement à « trouver », dans le sens de « signaler », un programme de

remplacement de PTC. Dans un cas comme dans l'autre, les membres conservateurs du Comité se feront un plaisir de trouver le programme de remplacement de PTC : il s'agit de l'ISAD.

Depuis sa création, nous avons investi près 400 millions de dollars dans le secteur de l'aérospatiale par le biais de l'ISAD, qui a tiré parti des placements privés afin de fournir en tout près de 1,2 milliard de dollars en nouvelles activités de recherche et développement.

Incidemment, aucun témoin n'a suggéré la création d'un programme parallèle à l'ISAD; tous ont plutôt félicité le gouvernement d'avoir investi dans cette initiative.

Agence spatiale canadienne

La deuxième recommandation dont il est question invite le gouvernement à établir un plan spatial à long terme. Cette recommandation, bien qu'intéressante en principe, n'offre aucune orientation précise. Elle semble particulièrement incongrue étant donné que le Comité n'a même pas entendu de témoins de l'Agence spatiale canadienne (ASC).

Il convient de souligner que le gouvernement a déjà pris des mesures énergiques pour faire en sorte que le Canada soit un pionnier de cette dernière frontière qu'est l'espace. Tout récemment, il a investi 110 millions de dollars dans le programme de robotique spatial de l'ASC, par le biais du *Plan d'action économique du Canada*. De plus, le 13 mai 2009, le ministre de l'Industrie et l'ASC ont fièrement annoncé le nom des deux plus récents astronautes canadiens : David St. Jacques et Jeremy Hanson.

CONCLUSION

Malgré les préoccupations présentées ci-dessus, le Comité a réussi à s'entendre sur de nombreuses recommandations très intéressantes.

Un thème revenait sans cesse dans les témoignages de nombreux témoins : l'importance de la compétitivité. Le Canada doit se doter d'une main-d'œuvre concurrentielle, d'un climat d'affaires propice à la recherche et au développement et d'un régime fiscal compétitif. Le Comité a convenu en particulier d'appuyer une recommandation qui insiste tout particulièrement sur l'importance de maintenir au minimum les impôts, y compris les charges sociales.

En général, le PCC félicite le personnel du Comité de son travail, ses collègues membres du Comité et les témoins qui ont comparu. Bien que nous jugions malheureux que certaines recommandations découlent de motifs politiques ou soient floues, l'essentiel du rapport et les autres recommandations fournissent des renseignements utiles au gouvernement et à la population canadienne. Le rapport montre qu'en investissant à long terme dans les secteurs industriels canadiens, le gouvernement du

Canada est sur la bonne voie pour ce qui est d'assurer que les secteurs manufacturier, forestier, de haute technologie, biotechnologique, aérospatial, minier et pétrolier et gazier continuent de jouer un rôle vital dans l'économie du Canada pendant des années à venir.

Opinion dissidente du Parti libéral au sujet des recommandations contenues dans le rapport du Sous-comité sur les secteurs industriels canadiens

1. En ce qui concerne la recommandation 3 qui a été adoptée, le Parti libéral souscrit à cette recommandation sous réserve de la suppression des mots « et provinces » à la dernière ligne.

2. En ce qui concerne une recommandation sur l'industrie forestière, le Parti libéral souscrit à la recommandation, avec le libellé suivant : « Que le gouvernement du Canada mette en place une facilité de crédit destinée expressément à l'industrie forestière. »

3. En ce qui concerne une recommandation sur le droit d'auteur et le piratage de la propriété intellectuelle, le Parti libéral du Canada souscrit à la recommandation, avec le libellé suivant : « Que le gouvernement du Canada dépose immédiatement un projet de loi visant à modifier la *Loi sur le droit d'auteur*, à ratifier le Traité de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) sur le droit d'auteur (WCT) et le Traité de l'OMPI sur les interprétations et exécutions et les phonogrammes (WPPT); et à modifier d'autres lois en conséquence; et s'assure que des ressources d'exécution suffisantes sont affectées à la lutte contre le fléau et les dommages économiques et concurrentiels considérables pour les secteurs de la fabrication et des services du Canada, et pour la réputation internationale du Canada découlant de la prolifération de la contrefaçon et du piratage de la propriété intellectuelle. »

Le gouvernement doit dès maintenant adopter une politique industrielle qui répond aux besoins du Québec.

Le Bloc Québécois tient à remercier les nombreux témoins qui ont fait part de leurs préoccupations tout au long des audiences de ce comité.

Considérant la gravité de la crise qui frappe le secteur manufacturier et l'ensemble de l'économie canadienne et québécoise, le Bloc Québécois aurait souhaité que le comité aille beaucoup plus loin dans ses recommandations. Le Bloc souhaite notamment la mise en place de solutions immédiates et réalistes aux nombreux défis auxquels le secteur manufacturier québécois est confronté. C'est pourquoi il nous est nécessaire d'exprimer cette opinion complémentaire afin d'exposer les différentes avenues que le gouvernement devrait explorer rapidement afin de soutenir énergiquement le secteur manufacturier.

Le Comité permanent de l'Industrie, des sciences et des technologies n'a pas réussi à établir de consensus sur les mesures à adopter

Lors de la précédente étude du Comité de l'Industrie des sciences et des technologies sur les secteurs industriels. (2007) Intitulée, Le secteur manufacturier : des défis qui nous forcent à agir, le comité avait réussi à établir un certain nombre de consensus sur différents aspects concernant la politique industrielle canadienne. Malheureusement, le comité n'a pas su réitérer la manœuvre et les mesures du présent rapport sont beaucoup plus timides.

Le comité recommande certaines mesures qui sont bénéfiques pour le Québec

Le Bloc Québécois a présenté deux plans de relance pour stimuler l'économie. Même si la majorité des mesures proposées par le Bloc Québécois n'ont pas trouvé écho dans les recommandations du comité, il n'en demeure pas moins que le comité a appuyé certaines des mesures proposées par le Bloc Québécois.

Le Bloc Québécois, note par exemple, que le comité recommande au gouvernement de mettre en place un crédit d'impôt pour les nouveaux diplômés en région. Ainsi, cette mesure permettra de favoriser le retour des jeunes en région tout en fournissant une main d'œuvre qualifiée aux économies régionales, ce qui facilitera l'innovation et la diversification de ces économies.

Le comité de l'industrie recommande aussi au gouvernement de mettre en place différentes mesures fiscales pour encourager le développement des énergies renouvelables. La mise en place de telles mesures pourrait favoriser la création

d'éthanol cellulosique à partir de résidus forestiers, ce qui permettrait d'offrir de nouveaux débouchés aux économies forestières; tout comme la recommandation du comité qui vise à ce que le gouvernement instaure une politique de l'utilisation du bois dans les immeubles fédéraux.

Le comité est en accord avec ce que le Bloc Québécois proposait en matière d'approvisionnement militaire. En effet, le comité recommande au gouvernement de revoir sa politique d'approvisionnement en matière de défense afin de faire en sorte que les achats gouvernementaux servent de levier de développement à l'industrie aéronautique québécoise. Bien sûr, cette politique devrait tenir compte du poids du secteur aéronautique dans chacune des régions du Canada afin que le Québec ait sa juste part des retombées. De plus, en présentant une stratégie de long terme de développement spatial, le gouvernement fournira un cadre dans lequel ce créneau pourra continuer de se développer au Québec. Finalement, l'élargissement de *l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense* permettra de mieux partager les risques entre le gouvernement et les entreprises. Cependant, cet élargissement devra évidemment tenir compte de la bonification de 200 millions de dollars promise par les conservateurs lors de la dernière campagne électorale.

Le Bloc Québécois réclame depuis longtemps le remplacement et la bonification du programme de *Partenariat Technologies Canada (PTC)*. Le comité recommande donc au gouvernement de remettre en place ou de trouver un programme de remplacement pour ce programme. Ainsi d'autres secteurs de pointe, tels la pharmaceutique, les technologies de production, les technologies environnementales et nouveaux matériaux pourront en bénéficier.

Le comité a donné suite à une demande de longue date du Bloc Québécois en recommandant que le gouvernement du Canada effectue un examen interne des politiques et pratiques canadiennes en matière de mesures antidumping et compensatoires, ainsi que de leur application, afin que les lois et les pratiques du Canada sur les recours commerciaux restent à jour et efficaces. Cet examen devrait également comprendre des comparaisons avec d'autres membres de l'Organisation mondiale du commerce, comme l'Union européenne et les États-Unis.

Finalement, de concert avec le Bloc Québécois, le comité recommande au gouvernement de mettre de l'avant des mesures proactives pour éliminer les obstacles au commerce. Plus précisément, le comité recommande au gouvernement de lutter contre des initiatives comme le crédit d'impôt à la liqueur noire, qui nuit énormément à l'industrie des pâtes et papier du Québec, ainsi

qu'aux dispositions « Buy American » qui bloquent l'accès aux marchés des États et des municipalités américaines à nos entreprises.

Le comité aurait dû aller encore plus loin et présenter une véritable politique de développement industriel en s'inspirant des mesures proposées par les deux plans de relances présentés par le Bloc Québécois :

Bien que le comité ait recommandé de revoir le fonctionnement des crédits d'impôts à la recherche et au développement et de considérer son remboursement partiel, le Bloc québécois aurait préféré que le comité recommande au gouvernement du Canada d'améliorer le *Programme d'encouragements fiscaux à la recherche scientifique et au développement expérimental (RS&DE)*, pour le rendre plus accessible et plus pertinent aux entreprises canadiennes en envisageant les modifications suivantes :

1. rendre les crédits d'impôt à l'investissement entièrement remboursables sur une base trimestrielle;
2. offrir une déduction pour la recherche & développement internationale réalisée en collaboration;
3. étendre l'application des crédits d'impôt à l'investissement pour englober les coûts des demandes de brevets, de la production de prototypes, des essais de produits et d'autres activités antérieures à la commercialisation.

En ce qui a trait à l'aide immédiate réclamée par le secteur forestier, le comité s'est contenté de recommander au gouvernement d'élargir les possibilités de financement par l'entremise *d'Exportation et Développement Canada (EDC)* et de la *Banque de Développement du Canada (BDC)*. Le Bloc Québécois regrette que le comité n'ait pu recommander au gouvernement de mettre en place un véritable programme de prêts et de garanties de prêts à l'industrie forestière, doté d'une enveloppe comparable à celle offerte à l'industrie automobile, tout en leur permettant l'accès à ce financement par un guichet unique dédié.

En cette période de crise économique, le Bloc Québécois aurait aimé que le comité recommande au gouvernement d'offrir des crédits d'impôt remboursables aux entreprises qui financent une formation pour leurs employés. Ainsi, un employé aurait pu conserver son lien d'emploi tout en suivant une formation reconnue par les provinces. Cette mesure aurait permis de fournir des liquidités aux entreprises profitant du programme, d'améliorer la productivité de la main d'œuvre et d'éviter aux travailleurs ciblés de se retrouver au chômage.

Afin d'encourager l'investissement, le comité aurait aussi pu recommander au gouvernement de mettre en place immédiatement un crédit d'impôt remboursable temporaire de 20% sur l'investissement dans le matériel productif, pour permettre aux entreprises manufacturières d'améliorer leur productivité. De plus, le gouvernement aurait pu créer une facilité de crédit pour aider à financer ces investissements. Malheureusement, le comité n'a pas retenu cette avenue.

Afin de favoriser le développement des boisés privés du Québec, le comité aurait pu recommander au gouvernement de créer un régime enregistré d'épargne sylvicole qui permettrait aux propriétaires forestiers d'accumuler dans un fonds des sommes à l'abri de l'impôt qu'ils pourraient investir plus tard dans l'aménagement de leurs boisés. Cependant, cette recommandation n'a pas été retenue par le comité.

Comme la politique commerciale du Canada est étroitement liée à sa politique industrielle, le comité aurait dû envisager de recommander au gouvernement du Canada, par l'intermédiaire du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, d'effectuer et de publier rapidement toutes les analyses des grands impacts de tous les accords de libre-échange à être signés par le gouvernement ou ratifiés par la chambre sur les industries particulièrement vulnérables et sur l'emploi dans ces mêmes industries.

Le comité aurait pu aussi élargir les mesures spécifiques pour les secteurs industriels qui vivent des défis particuliers, par exemple :

- Pour les industries traditionnelles frappées par l'explosion des importations chinoises comme les fabricants de textiles, de vêtements, de meubles ou de biens de consommation en général, une série de mesures pour soutenir leur adaptation et leur modernisation accélérées, couplées à une utilisation agressive des mesures de sauvegarde pour leur dégager les quelques années dont elles ont besoin pour opérer le virage.
- Pour l'aéronautique, élever le soutien gouvernemental au même niveau que celui de nos concurrents, ce qui implique des investissements importants dans la recherche et le développement de nouveaux produits, des programmes sur mesure permettant aux PME de l'aéronautique de faire leur place dans le marché des fournisseurs et un bien meilleur financement des contrats de vente. Notons que pour l'essentiel, il s'agit d'investissements; pas de subventions.
- La même logique, bien qu'avec des mesures parfois différentes, s'applique à l'ensemble des industries de pointes du Québec.

Finalement, le comité aurait pu profiter de ce rapport pour présenter, à l'initiative du Bloc Québécois, un plan d'aide pour l'industrie des pêches. Malheureusement, cette question ne fut pas abordée dans les recommandations.

Au-delà du support aux secteurs industriels, la crise affecte aussi les gens et les communautés:

Bien que les différentes mesures proposées par le Bloc Québécois favorisent la prospérité et le développement des industries du Québec, il n'en demeure pas moins que la crise actuelle entraînera des pertes d'emplois dans tous les secteurs de l'économie. De plus, certaines entreprises en transition et qui étaient déjà dans une situation précaire devront fermer leurs portes. Ainsi, il est impératif de soutenir les travailleurs et les collectivités qui seront victimes de la crise.

Voilà pourquoi le Bloc Québécois recommande au gouvernement de remettre en place un programme de soutien à la diversification des économies régionales frappées par la crise forestière, c'est-à-dire un programme inspiré de celui que les conservateurs ont éliminé à l'automne 2006.

Afin de soutenir les travailleurs âgés frappés par la crise, le Bloc Québécois recommande la mise en place immédiate d'un programme de soutien aux travailleurs âgés.

Finalement, le Bloc Québécois continue de demander une réforme complète de l'assurance-emploi, qui comprend notamment :

- Une nouvelle approche qui présume la bonne foi des demandeurs ;
- L'abolition du délai de carence de deux semaines ;
- Un seuil d'admissibilité de 360 heures pour tous;
- Une hausse du taux des prestations de 55 à 60% du salaire gagné;
- L'augmentation de la rémunération assurable à 42 500 \$;
- Calcul des 12 meilleures semaines ;
- Un programme de soutien au revenu des travailleurs âgés ;
- L'élargissement du droit, pour un prestataire, de toucher des prestations tout en poursuivant une formation;

Pour une vraie politique de développement industriel qui tienne compte des intérêts du Québec :

Encore une fois, le travail du comité a démontré à quel point les intérêts du Québec sont différents de ceux du Canada. Alors que l'application d'une réglementation sévère en matière d'émission des gaz à effet de serre, par l'entremise d'une bourse du carbone, fondée sur les objectifs de Kyoto et tel que défendu par le Bloc Québécois serait bénéfique pour les industries du Québec, le comité a recommandé au gouvernement de mettre en place une approche environnementale faite sur mesure pour l'industrie pétrolière de l'Ouest canadien. Le comité n'a pas recommandé au gouvernement d'offrir des garanties de prêts substantielles à l'industrie forestière du Québec alors que le gouvernement offre plus de 10 milliards en aide à l'industrie automobile ontarienne.

Bref, le cadre fédéral ne permettra jamais au Québec de se doter d'une politique industrielle adaptée à ses besoins. En effet, que ce soit les politiques faites sur mesure pour le pétrole de l'Ouest, qui nuisent aux efforts environnementaux du Québec; que ce soit les tentatives du gouvernement fédéral d'évincer la finance du Québec au profit de l'Ontario, par l'imposition d'une commission unique des valeurs mobilières; que ce soit au niveau des modifications à la formule de péréquation, qui feront perdre des milliards de dollars au Québec; que ce soit au niveau des politiques d'achats militaires du gouvernement fédéral, qui cherchent à concurrencer au lieu de développer l'industrie aéronautique du Québec; ou au niveau de l'aide gigantesque consentie à l'industrie automobile ontarienne pendant que le secteur forestier du Québec ne reçoit que des miettes : la politique de développement industriel du Canada ne sera jamais adaptée aux besoins du Québec. Bref, la seule manière pour le Québec de disposer des outils qui lui permettront de se développer à son plein potentiel est d'accéder à la souveraineté.

INTRODUCTION

Le Nouveau Parti démocratique souhaite soumettre une opinion dissidente au sujet des recommandations annexées au rapport du Sous-comité sur les secteurs industriels canadiens au Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie.

Les néo-démocrates tiennent à remercier les nombreuses personnes qui ont pris la peine de comparaître devant le Sous-comité pour partager leur passion et leur intérêt pour la survie et la prospérité future des divers secteurs industriels canadiens. La même passion et le même intérêt animaient les députés néo-démocrates qui ont participé à ces audiences et expliquent la présentation de la présente opinion dissidente.

Le Comité a bien cerné et décrit dans son rapport les diverses crises qui frappent les secteurs industriels du Canada, mais les recommandations présentées en annexe sont insuffisantes. Le Sous-comité a été créé pour trouver de toute urgence des solutions à la crise que traversent certains secteurs industriels canadiens. Il est donc décevant qu'aucune des recommandations proposées par le Nouveau Parti démocratique n'ait fait consensus; leur inclusion aurait eu des retombées avantageuses sur les collectivités. En voici un aperçu, par secteur.

Mines et métaux

Le Canada est l'un des plus grands pays miniers du monde. L'apport du secteur minier au PIB est considérable et s'est élevé à 42 milliards de dollars rien qu'en 2007. L'industrie minière emploie plus de 360 000 personnes. Malgré ces chiffres impressionnants, la récession a durement frappé le secteur. Avec l'instabilité du marché du nickel, on s'intéresse vivement aux techniques et connaissances de valeur produites par le Centre d'excellence en innovation minière (CEIM) pour permettre au Canada de mieux traverser la récession. Les néo-démocrates ont fait les deux propositions suivantes :

1. *Créer, outre le Centre d'excellence en innovation minière de Sudbury, trois autres centres d'excellence, un en Colombie-Britannique, un en Saskatchewan et un au Québec.*

Durant l'étude de ce secteur, les témoins entendus par le Comité ont été nombreux à faire valoir que la fragmentation de l'industrie nuisait à la création d'usines de traitement plus modernes permettant de réaliser une plus grande valeur ajoutée. Avec la création de nouveaux centres d'excellence en innovation minière, on pourrait rationaliser les stratégies et surmonter une des difficultés d'ordre structurel qui nuisent au secteur des mines.

2. *Affecter les fonds nécessaires au Centre d'excellence en innovation minière de Sudbury, ainsi qu'aux centres d'excellence mentionnés précédemment.*

Le CEIM avait demandé 9,5 millions de dollars sur cinq ans à FedNor — demande qui a été rejetée l'année dernière par le gouvernement conservateur, ce qui allait à l'encontre des recommandations de l'industrie minière et du personnel de FedNor.

Forêts

Le secteur forestier est à l'origine d'une activité économique dont l'apport au PIB représente 29,3 milliards de dollars et qui soutient plus de 250 000 emplois. L'industrie produit principalement des produits du bois (du bois d'œuvre), tandis que dans d'autres régions du pays, la production du secteur forestier est divisée entre le bois d'œuvre de résineux et les pâtes et papiers. Les usines sont situées pour la plupart dans des régions rurales et des régions éloignées. Plus de 300 localités dépendent de l'industrie forestière, c'est-à-dire que, dans ces localités, la moitié au moins des salaires proviennent d'emplois dans le secteur forestier.

En dépit de la dépendance de plusieurs collectivités vis-à-vis de l'industrie forestière, le gouvernement canadien a tardé à réagir pour prévenir des pertes d'emplois dévastatrices. Malheureusement, aucune des recommandations proposées par les néo-démocrates n'a fait consensus. Or, elles visaient un secteur en crise important.

- 3. Que le gouvernement du Canada négocie un terme à la subvention de la consommation de « liqueur noire » par le secteur des pâtes et papiers aux États-Unis ou prenne des mesures au moins équivalentes à l'endroit des sociétés canadiennes, et ce, avant l'ajournement d'été.*

La passivité du gouvernement devant la subvention américaine au secteur des pâtes et papiers est alarmante. Dans le contexte d'un train de mesures récentes sur les énergies renouvelables, les usines américaines de pâtes et papiers ont droit à un crédit d'impôt substantiel pour l'emploi de « liqueur noire », avec le diesel, comme carburant de chaudière. Il s'agit d'un crédit de taxe d'accise de 50 ¢ le gallon à l'égard de l'utilisation de la liqueur noire, un sous-produit de la fabrication de la pâte. D'après des estimations, ce crédit représente une valeur de 125 à 150 \$ la tonne pour les usines de pâte non blanchie et de 175 à 225 \$ la tonne pour les usines de pâte blanchie.

Pour avoir une idée de ce que cela représente, il faut savoir que, en novembre 2008, la plus grande compagnie américaine de pâtes et papiers a reçu plus de 70 millions de dollars pour avoir utilisé de la liqueur noire comme carburant.

On indique dans le rapport que des représentants de l'industrie et des organisations du secteur ont dit que le gouvernement devrait intervenir pour égaliser les chances pour les compagnies canadiennes de pâtes et papiers, soit en obtenant que cesse la subvention américaine, soit en venant en aide à son propre secteur des pâtes et papiers.

Le gouvernement doit agir sans tarder, faute de quoi on risque d'autres pertes d'emplois, par dizaines de milliers. S'engager à étudier la question ne suffit pas pour les milliers de travailleurs forestiers qui perdront leur emploi à cause de la lenteur du gouvernement à réagir.

À cause de ces crédits d'impôt, le Canada est nettement désavantagé. Si nous ne nous attaquons pas à ce problème, cela risque d'être catastrophique pour les usines de pâtes du côté canadien de la frontière [...] si une fabrique de pâte kraft blanchie à base de

grumes de feuillus peut dégager un bénéfice de 175 \$ la tonne, nos usines canadiennes seront énormément désavantagées avec leur structure tarifaire.

Mark Arsenault, Association des produits forestiers du Nouveau-Brunswick, 5: 9:30

Les usines de pâte canadiennes sont en mauvaise posture parce qu'elles ne peuvent pas soutenir la concurrence sans une subvention du même ordre. Le Canada peut soit offrir la même subvention à ses propres usines de pâte, soit obtenir des États-Unis qu'ils renoncent à cette subvention.

- 4. Offrir immédiatement des garanties de prêt destinées spécifiquement au secteur forestier, c'est-à-dire aux petites et grandes entreprises comme AbitibiBowater et ses fournisseurs qui sont incapables de se faire payer en période de protection contre la faillite.*

Si cette recommandation avait fait consensus parmi les membres du Comité, elle permettrait de sauver 12 000 emplois à AbitibiBowater.

- 5. Créer un fonds d'adaptation destiné expressément à l'industrie forestière pour financer des projets et des programmes de formation.*

Cette recommandation éviterait à l'industrie forestière d'avoir à disputer aux autres industries des fonds cruciaux provenant de programmes de financement.

Conclusion

Une fois encore, nous remercions les témoins et les membres du Comité qui ont participé aux travaux du Comité.

